RFSM Marsens

Mandat d'étude parallèle pour le nouveau bâtiment dédié à la psychiatrie des personnes âgées

Décembre 2025

Domus Marsensus

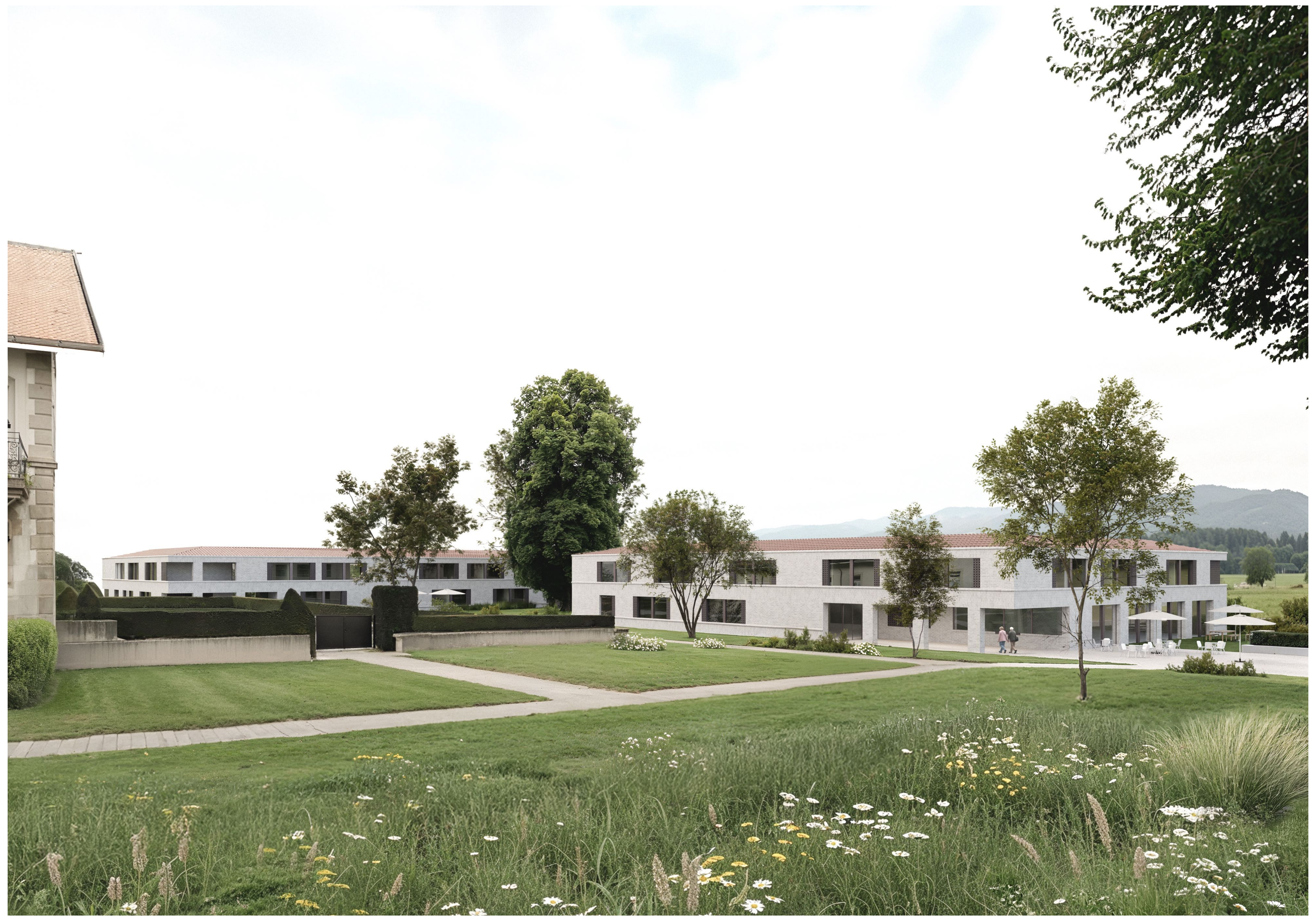

Stratégie d'implantation et structure du campus

Le renforcement de l'axe central constitue un geste structurant du projet. Il redonne une respiration au site et ouvre le cœur du campus vers le paysage. Les axes latéraux sont clarifiés afin de faciliter les mobilités et l'organisation des services. L'échelle des grands volumes bâtis existants est équilibrée par la création de jardins, la fragmentation des toitures et le maintien d'une hauteur contenue pour les nouveaux bâtiments. Le projet vise une situation équilibrée, en s'approchant d'une symétrie sans jamais la forcer.

Le cœur du campus devient un espace d'accueil et de rencontre, structuré autour d'un pavillon central qui assure ouverture et respiration pour l'ensemble des usagers. L'axe fondateur trouve son aboutissement sur le talus existant, véritable filtre paysager entre la sérénité du site et l'infrastructure autoroutière.

Les typologies proposées, tant pour le bâtiment projeté que pour les implantations futures, reprennent les gabarits existants et la forme longiligne des toitures. Elles traduisent une évolution typologique : des volumes fins organisés selon une logique couloir–chambres vers des entités plus amples, structurées par un couloir central et des circulations autour de cours, évoquant un péristyle.

Volumétrie, échelle et expression

Le nouveau bâtiment adopte l'échelle des constructions historiques malgré un programme plus conséquent. Il articule longueur et profondeur en continuité avec les typologies existantes, tout en répondant aux exigences contemporaines des soins.

Volume bas et humble, il s'efface volontairement face aux bâtiments anciens et met en valeur le grand arbre central comme élément de stabilité, de sérénité et de générosité. La structure paysagère interne est réordonnée : routes, placettes, cheminements et jardins forment un ensemble cohérent et lisible.

Une attention particulière est portée à la cinquième façade, la toiture, compte tenu de sa visibilité depuis le Gibloux. Celle-ci se fond dans le contexte bâti et paysager : tuiles traditionnelles sur les pans périphériques et panneaux photovoltaïques intégrés sur les pans intérieurs des patios, invisibles pour l'usager du site.

Le volume se subdivise en trois maisons, conférant une échelle domestique au projet. À l'est, la zone des serres et des jardins est réorganisée afin de renforcer la cohérence paysagère.

Interprétation du site et positionnement architectural

Le site du RFSM de Marsens, dans le dialogue permanent qu'il entretient entre une composition symétrique axiale héritée de son origine institutionnelle et une hétérogénéité issue des évolutions successives, interroge la position d'une nouvelle forme architecturale. Ce contexte fragmenté, fait à la fois de rigueur et de liberté, appelle une lecture globale et cohérente pour accueillir un nouveau programme d'envergure.

Le projet propose un bâtiment à l'identité forte et clairement identifiable, conçu comme une pièce angulaire basse, capable d'accompagner les évolutions futures du site sans en rompre l'équilibre. L'implantation repose sur une logique transposable, afin que chaque développement ultérieur puisse renforcer la cohérence du campus, son identité et ses qualités paysagères.

Malgré l'ampleur et la complexité du programme, le bâtiment est conçu comme une véritable maison : accueillante, lisible et généreuse. Il offre des espaces de grande qualité tant pour les résidents que pour les collaborateurs, tout en puisant son identité dans les thématiques existantes du site. La relation au grand paysage est pleinement valorisée, notamment par la mise en scène du grand arbre central du campus hospitalier, élément fondateur et fédérateur.

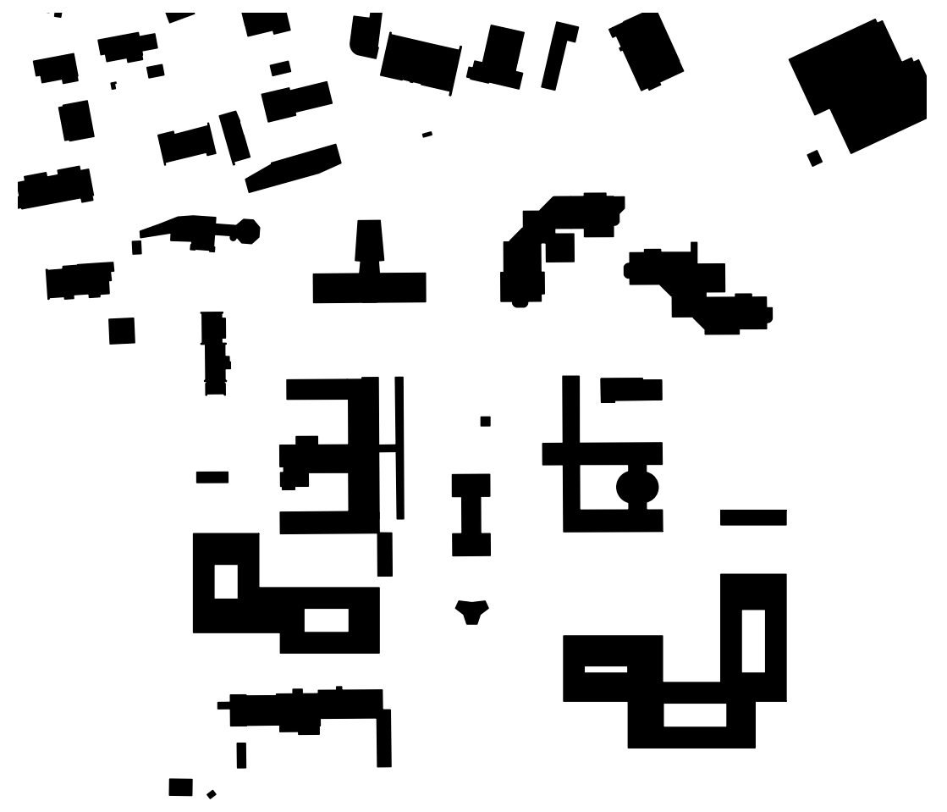

Variante future 1

Le projet prévoit un nouveau bâtiment en L, le maintien du bâtiment protégé (BP2), le renforcement de l'axe central et une perméabilité transversale nord-sud, tout en appliquant de nouvelles règles en marge de la partie historique.

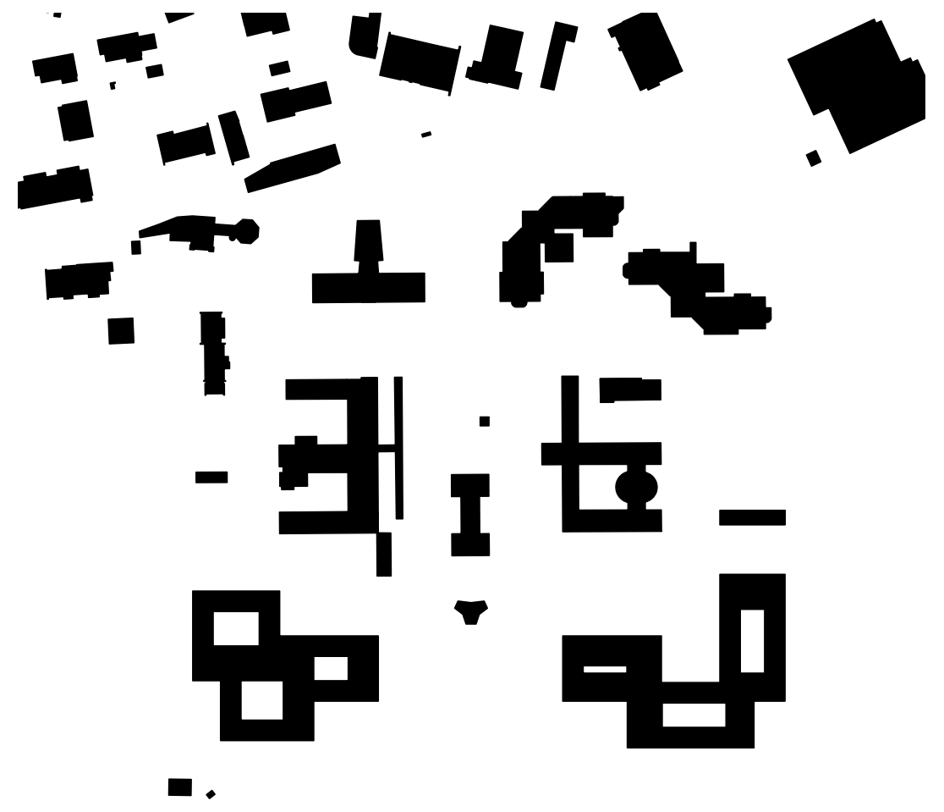

Variante future 2

Le projet prévoit un nouveau bâtiment à trois bras, la suppression du bâtiment agité, le renforcement de l'axe central, une perméabilité transversale nord-sud, l'application de nouvelles règles en marge de la partie historique ainsi que la création de poches jardins en lien avec le nouveau bâtiment.

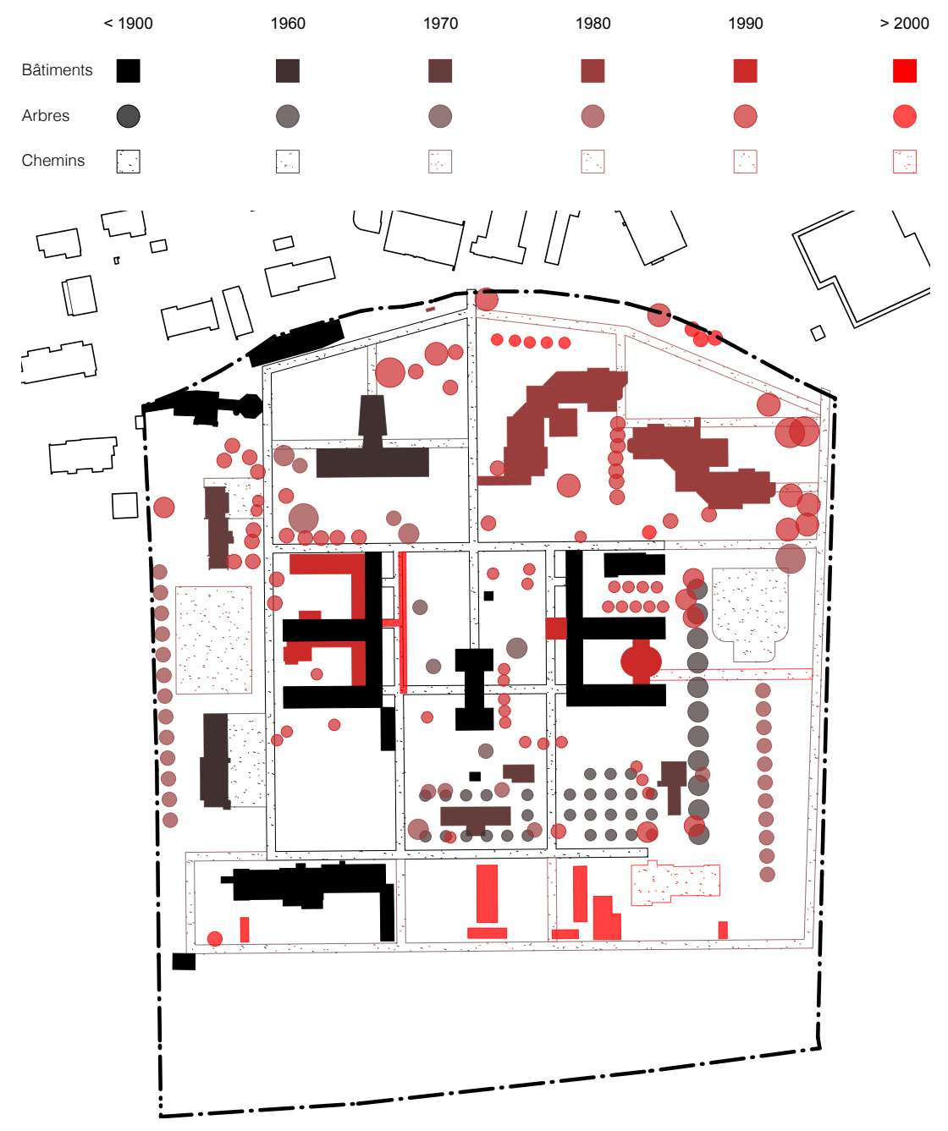

Évolution historique du site

Le site de Marsens s'inscrit dans la tradition des grandes institutions psychiatriques suisses implantées en milieu rural, comme Cery ou Perreux.

Le plan d'origine répond aux principes institutionnels de son époque : un axe central structurant, une composition symétrique, des bâtiments principaux au cœur du site et des ailes latérales autrefois séparées entre hommes et femmes. Cette organisation est complétée par des jardins, des allées plantées et une zone agricole dédiée aux activités horticoles.

Les interventions réalisées entre les années 1970 et 1990 ont toutefois altéré la lisibilité et la cohérence de ce dispositif.

Le projet vise à réparer cette situation en renforçant l'axe majeur, en supprimant des constructions provisoires peu qualitatives et en créant un pavillon central couvert dédié à l'accueil et aux échanges.

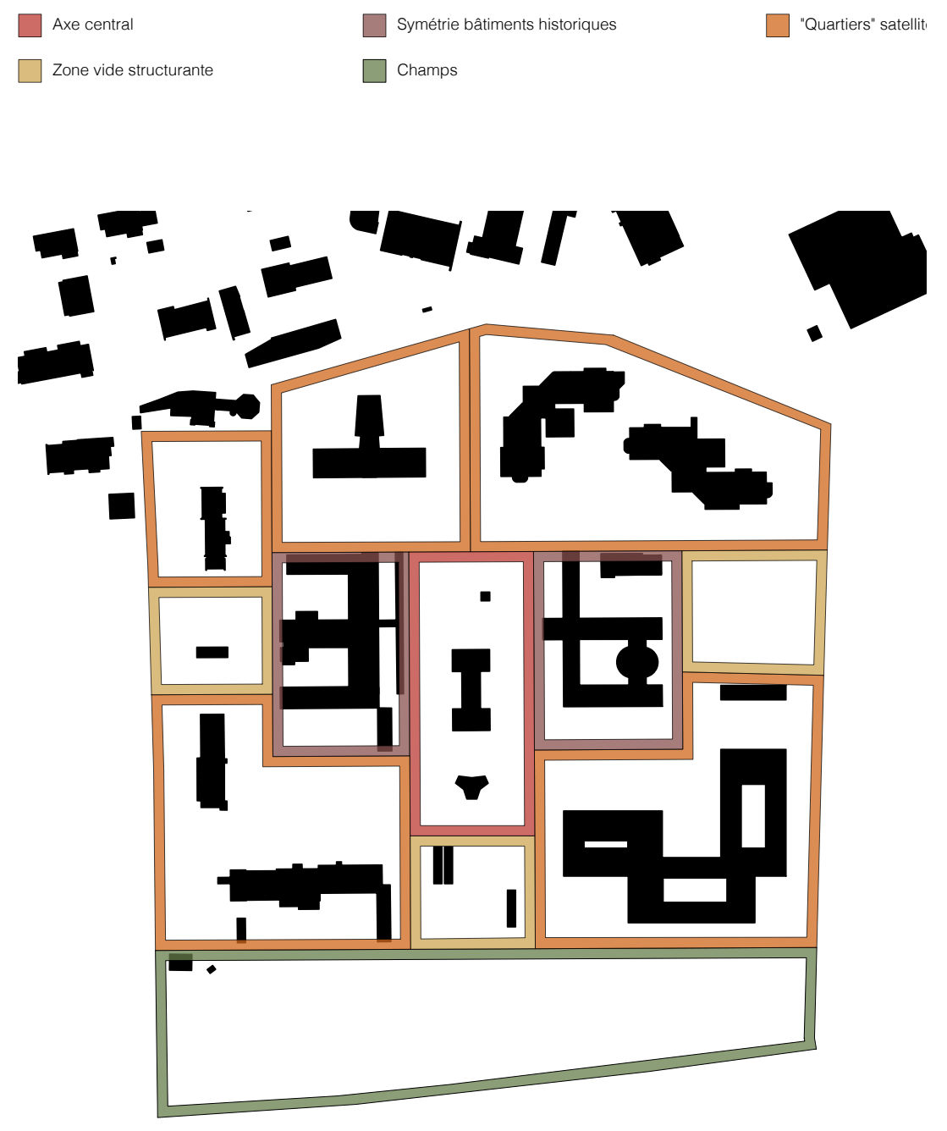

Conception future du plan

Après le plan idéal vertical de 1872 et la construction horizontale de 1946, les bâtiments érigés ultérieurement sont implantés comme des satellites autour du plan historique.

L'axe piétonnier central vertical est renforcé, structurant l'organisation autour du centre historique.

Une symétrie centrale est maintenue, complétée par des bâtiments satellites.

Des zones « vides » structurantes sont prévues afin de réduire la densité bâtie et de permettre aux patients des activités communes en plein air (sport, jardinage).

La zone sud est conçue de manière équilibrée, mais sans symétrie stricte.

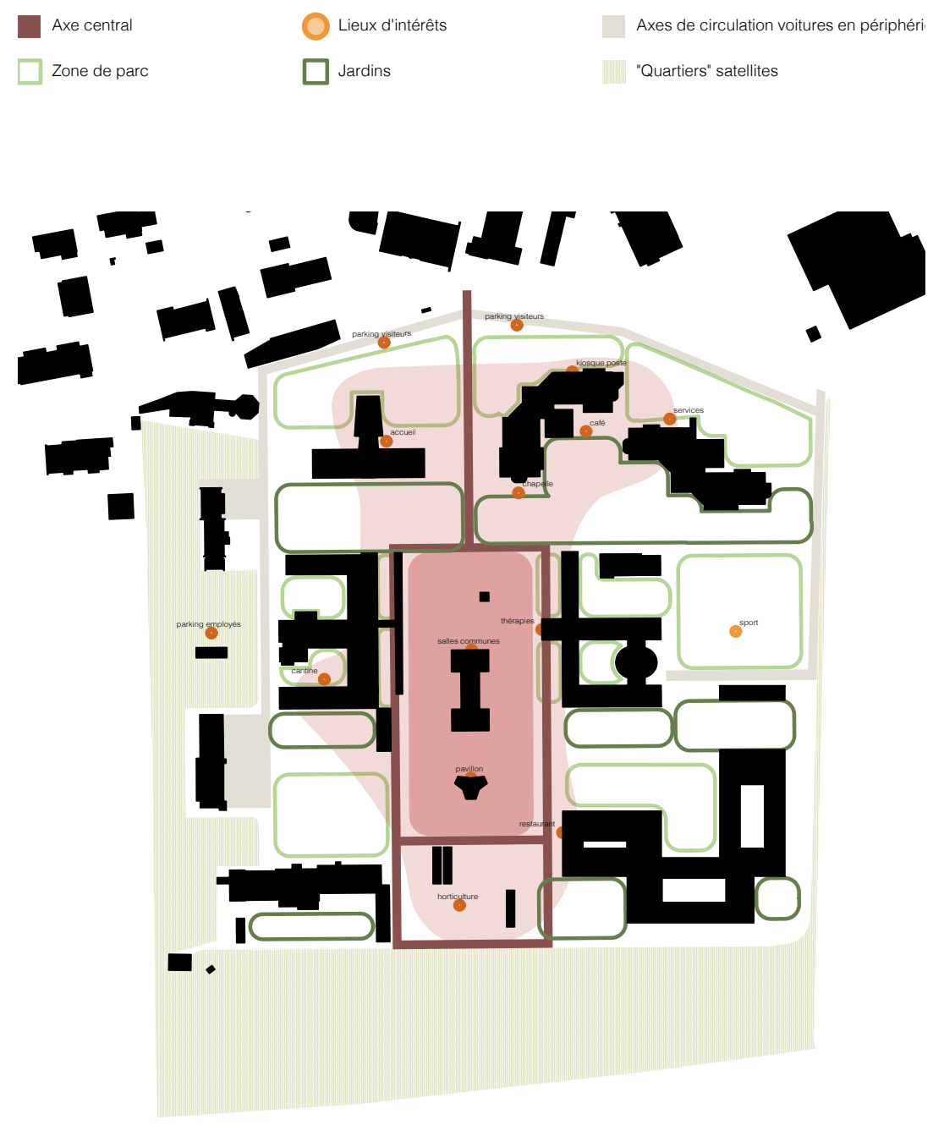

Usages – Hiérarchie

L'organisation s'articule autour du centre historique, qui constitue le pôle des activités communes. Autour de celui-ci se répartissent les services et les terrasses, en fonction des bâtiments.

La répartition actuelle du plan est renforcée par une requalification des espaces verts propres à chaque bâtiment, distinguant un parc situé à l'avant et un espace arrière aménagé comme un jardin.

Les axes de circulation automobile sont rejetés en périphérie du site, tandis qu'un axe piétonnier central, conforme à la nouvelle organisation spatiale, relie l'ensemble des bâtiments principaux de l'hôpital.

Un espace à caractère rural longe l'ensemble des limites du site et englobe les bâtiments ainsi que le centre d'activités.

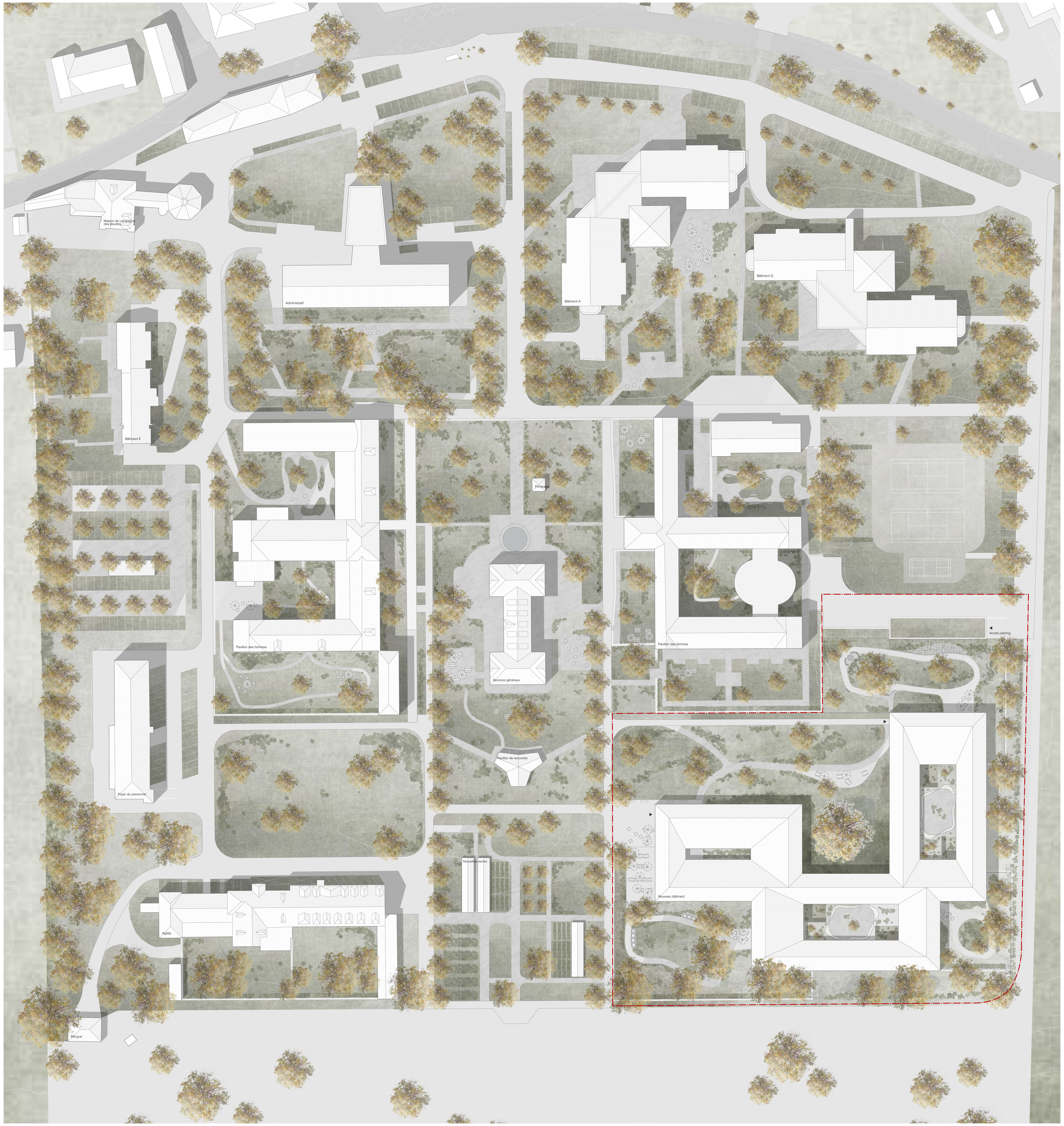

Situation ***1:500***

BOEGLIKRAMP ARCHITEKTEN AG
Route de la Fonderie 8c
1700 Fribourg

RIFORMA ARCHITECTURE SA
Avenue de Beauregard 3b
1700 Fribourg

KLOTZLI FRIEDLI AG
Ensingerstrasse 25
3006 Bern

WEBER BRÖNNIMANN BAUINGENIEURE AG
Morillonstrasse 87
3007 Bern

GRUNER AG
Sägestrasse 73
3098 Köniz

PRO-INEL SA
Route André-Piller 20
1762 Givisiez

RFSM Marsens

Mandat d'étude parallèle pour le nouveau bâtiment dédié à la psychiatrie des personnes âgées

Décembre 2025

Domus Marsensus

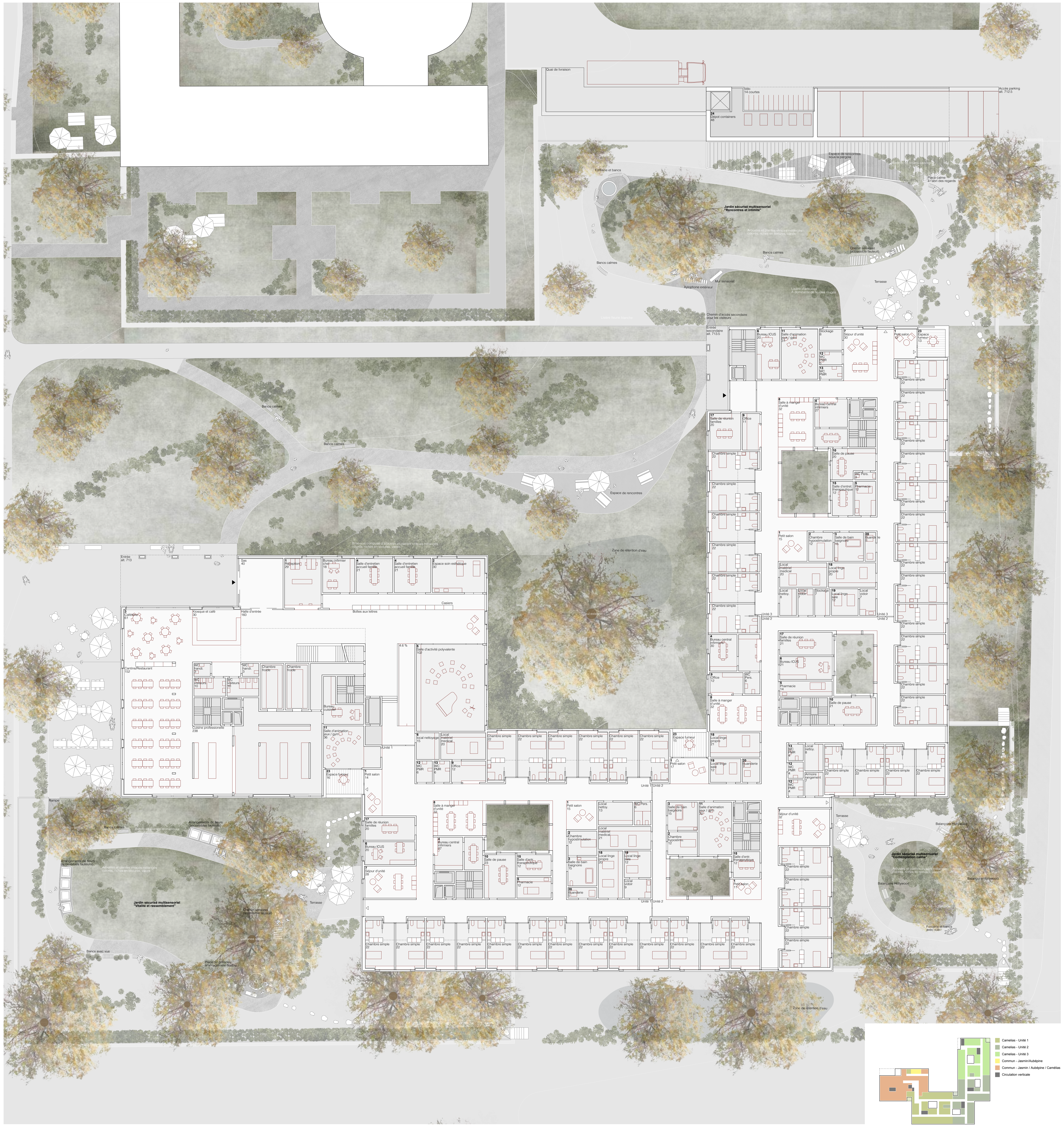

Rez-de-chaussée* *1:200

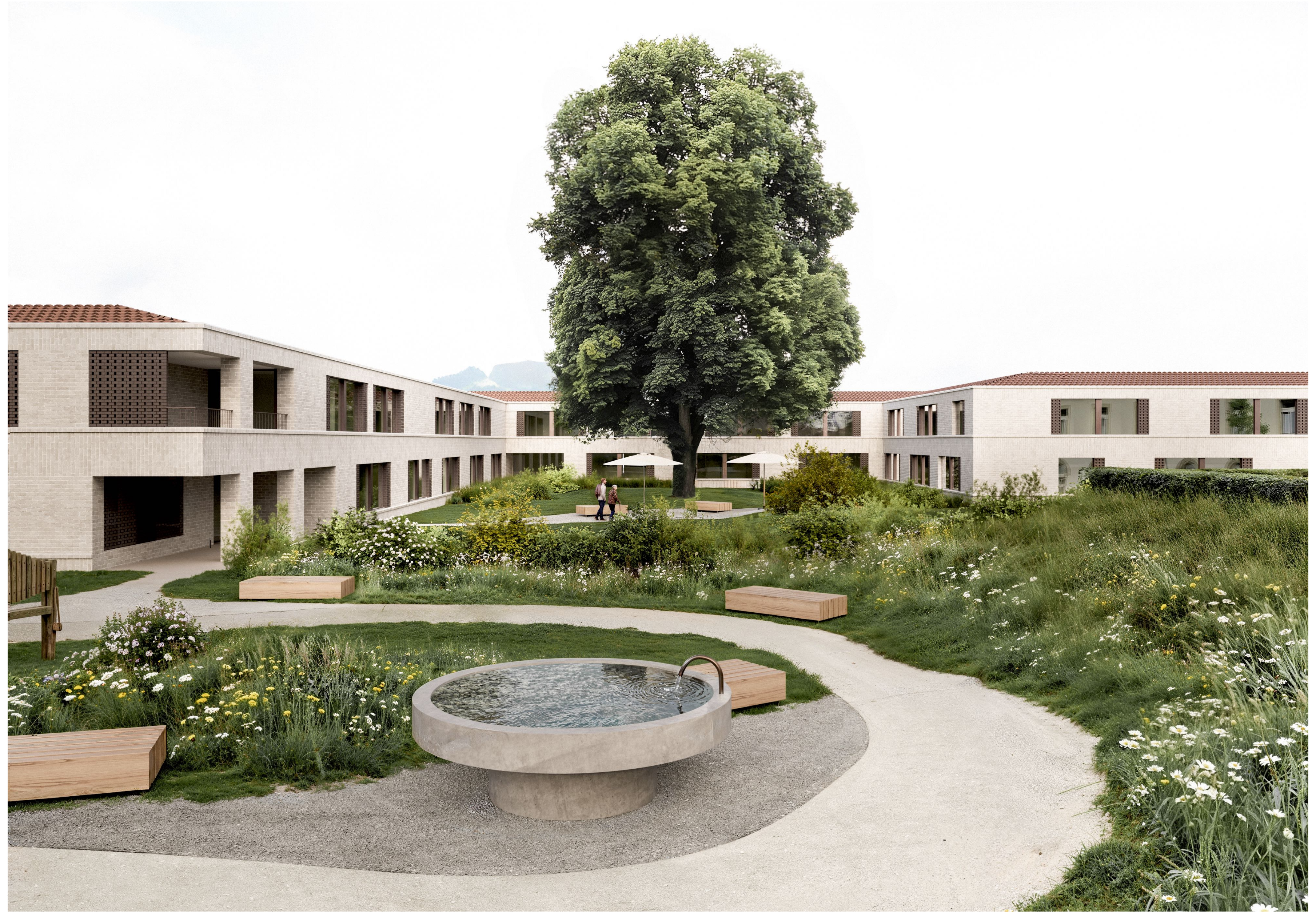

Organisation programmatique et circulations
Le bâtiment tripartite, de deux étages, oriente ses fonctions publiques vers l'axe central. Elles comprennent une entrée couverte et généreuse, un café-restaurant avec terrasses, un accueil, des bureaux et services communs ainsi qu'une salle polyvalente.
Les unités de soins sont réparties dans les trois corps du bâtiment. Elles bénéficient d'orientations variées et de patios apportant lumière naturelle, respiration et possibilités de déambulation, en réponse aux sensibilités et aux besoins spécifiques des différents usagers.
Les circulations distinguent clairement les flux piétons, organisés au centre du site, des flux motorisés, repoussés en périphérie. La logistique est concentrée à l'ouest, dans la continuité de l'existant, avec rampe couverte, quai de livraison, déchetterie et monte-charge.

Rez-de-chaussée
L'entrée couverte située à l'angle sud-ouest marque l'adresse principale du bâtiment. Elle conduit à un hall en double hauteur, généreusement éclairé par un patio situé à l'étage supérieur. Le grand arbre du site est mis en valeur dans une percée visuelle au fond du foyer, affirmant la présence constante de la nature au cœur du bâtiment.
Grâce aux patios et aux cadrages visuels, le « dehors » reste perceptible dans l'ensemble des espaces. Depuis le hall, l'accès à l'EMS se fait par une rampe douce ou un ascenseur à double ouverture.
Les trois unités de soins de l'EMS, organisées en L, offrent des déambulations fluides autour des patios et des séjours. Bien que situées au rez-de-chaussée, l'intimité est assurée par une végétation basse et dense, tandis que les vues s'ouvrent sur les prés et pâturages environnants.
Chaque unité comprend systématiquement un jardin thérapeutique de déambulation, des séjours en relation directe avec patio ou jardin, une zone logistique centrale pour le personnel et un noyau de distribution reliant sous-sol, rez et étage. Les jardins, conçus selon un principe de parcours circulaire, intègrent mobilier et structures thématiques favorisant la déambulation.
La zone logistique, rattachée aux accès existants du bâtiment voisin, regroupe quai de déchargement, déchetterie et monte-charge dans un édicule couvert adjacent à la rampe d'accès au parking, protégeant le jardin est des nuisances

Paysage
Le projet paysager s'appuie sur les qualités originelles du site de Marsens tout en les réinterprétant pour répondre aux besoins contemporains de l'institution. Le paysage devient un outil thérapeutique, un cadre identitaire et un élément structurant du campus, capable d'accompagner les mouvements du site dans le temps.

Chaque unité de soins bénéficie de son propre jardin clos, pensé comme un prolongement naturel des espaces de vie. Ces jardins offrent des parcours de déambulation circulaires, des assises multiples et variées, des plantations généreuses et diversifiées, des zones d'ombre et de lumière modulées, des qualités d'intimité, essentielles au bien-être et au sentiment de sécurité des résidents.
Ces espaces sont dimensionnés pour accueillir des usages calmes et thérapeutiques, tout en permettant aux collaborateurs des « échappées » discrètes depuis les poches de jardins.
L'ensemble du site est structuré par une trame claire combinant routes internes, cheminements piétons, placettes, jardins et surfaces de pleine terre.Cette organisation assure une hiérarchie lisible des mobilités, des liens fluides entre les différentes institutions présentes sur le campus et une anticipation des développements ultérieurs du site selon le même langage paysager.

Au-delà de sa fonction immédiate, le projet paysager établit les bases d'une évolution harmonieuse du campus hospitalier, où chaque intervention future pourra s'inscrire naturellement dans la continuité des thèmes aujourd'hui réaffirmés : simplicité, générosité, lisibilité et rapport privilégié au paysage.

Au cœur du projet se dresse le tilleul majeur du site, soigneusement conservé et mis en valeur. Véritable pièce d'identification du campus, il est lisible à toutes les échelles : depuis les espaces intérieurs, les cheminements du site et jusqu'aux lointains du Gibloux et Préalpes. Cet arbre devient l'ancrage naturel du nouveau bâtiment, autour duquel s'organisent vues, transparences et séquences paysagères. Il constitue un repère stable, porteur d'apaisement, de générosité et d'une continuité sensible avec l'histoire du lieu.

Le projet renforce la relation intime existante entre le campus et les paysages préalpins. Les orientations des salons, des cours et des circulations sont pensées pour multiplier les cadrages sur les pâturages et leurs variations saisonnières, la lisière arborée protégeant la façade est, ainsi que sur la silhouette du Gibloux, véritable arrière-plan identitaire du site. Cette ouverture visuelle permet aux résidents de rester connectés au monde extérieur de manière apaisée et continue, tout en offrant aux collaborateurs de véritables espaces de respiration dans leur quotidien.
Le renforcement de l'axe central réinterprète l'organisation du parc dans une logique ouverte, claire et lisible. Cet axe structure le site du RFSM depuis l'ouest vers le centre historique et mène à la cour intérieure verdoyante. Il constitue le poumon du campus et un lieu de rencontre partagé entre résidents, visiteurs et personnel. Les zones d'utilisation sont clairement définies et regroupées autour de ce centre, renforçant la lisibilité générale du site.
Au nord et au sud de l'axe principal se déploient les bâtiments historiques destinés aux patients. À l'ouest, la partie de la clinique des années 1970, largement végétalisée et traitée comme un parc, s'inscrit dans une ambiance très verte. Au nord-est se situe la nouvelle clinique, tandis qu'en vis-à-vis un potentiel est identifié pour une future extension. L'agriculture entoure le site sur trois côtés, offrant ouverture, respiration et ancrage rural au campus.

Jardins thérapeutiques – « Rencontres et intimité »
Les jardins sécurisés sont conçus comme des espaces multisensoriels, sollicitant le toucher, la vue, l'ouïe et favorisant la rencontre. Ils sont subdivisés en différentes zones, adaptées aux besoins des divers groupes d'utilisateurs. Les jardins sensoriels stimulent les cinq sens et sont intégrés dans les trois espaces thérapeutiques du rez-de-chaussée ainsi que dans l'espace vert public.

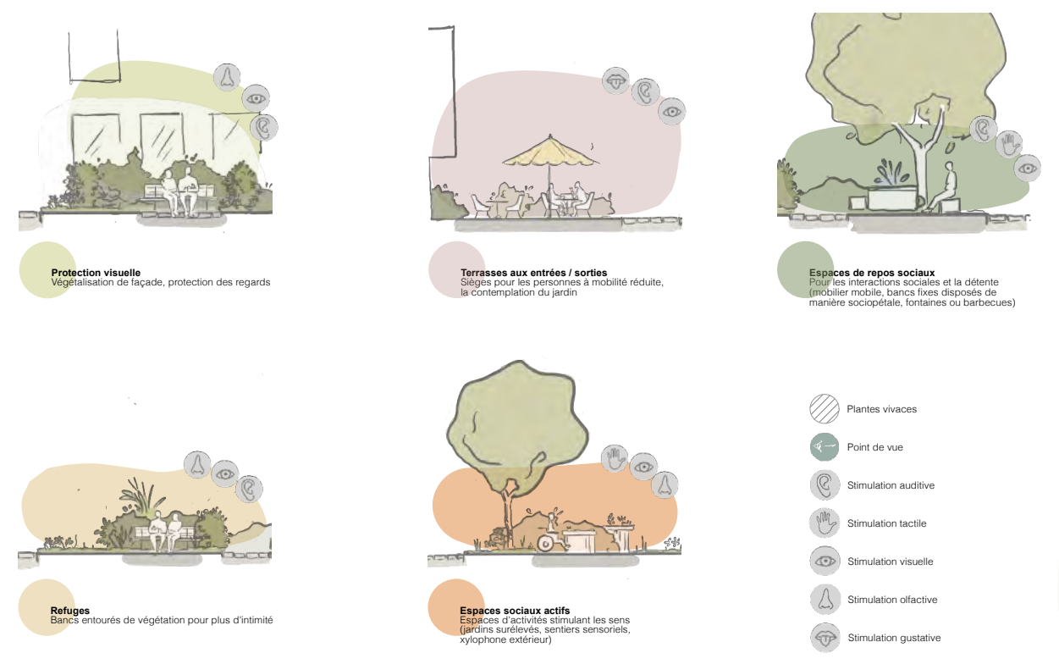

Protection visuelle
Végétalisation de façade, protection des regards

Terrasses aux entrées / sorties
Sièges pour les personnes à mobilité réduite, la contemplation du jardin

Espaces de repos sociaux
Pour les interactions sociales et la détente (mobilier mobile, bancs fixes disposés de manière sociopétale, fontaines ou barbecues)

Refuges
Bancs entourés de végétation pour plus d'intimité

Espaces sociaux actifs
Espaces d'activités stimulant les sens (jardins surélevés, sentiers sensoriels, xylophone extérieur)

Les trois thématiques qui guident la conception de ces jardins sont la « vitalité et le rassemblement », favorisant le bien-être et l'interaction sociale, « les rencontres et l'intimité », proposant un équilibre entre zones calmes et zones plus actives et la « contemplation calme » dédiée au repos et à la tranquillité.
Les jardins sont conçus pour améliorer le bien-être général sans surstimulation. Ils offrent des vues panoramiques sur le paysage environnant et encouragent l'exercice physique grâce à des parcours clairement identifiés, ponctués de stimulations variées. Le sentiment de contrôle et d'appropriation est renforcé par une gradation fine entre espaces sociaux et espaces plus intimes, ainsi que par la diversité des zones ensoleillées et ombragées.
La présence de fontaines et la densité végétale jouent un rôle de tampon acoustique pour atténuer les nuisances sonores. Des espaces plus en retrait permettent aux patients de se sentir en sécurité tout en conservant une bonne visibilité sur leur environnement. Les plantations — hortensias, plantes aromatiques, végétaux familiers — créent un cadre naturel, soigné et évocateur, « comme à la maison ».
Les revêtements structurent clairement les zones de circulation et d'activités. Leur différenciation facilite l'orientation et invite à des usages précis. Les jardins sont parcourus en boucle, évitant toute situation de croisement génératrice de stress ou de désorientation. L'accès se fait directement depuis les espaces communs des unités. La promenade débute par une terrasse ombragée, destinée aux patients à mobilité réduite ou souhaitant simplement contempler le jardin, puis se poursuit par une alternance de séquences actives et plus calmes. Le centre du jardin est occupé par un espace fleuri et odorant, participant à la stimulation sensorielle.
Des éléments ponctuels tels qu'un kiosque, un poste d'observation ou un café viennent compléter ces dispositifs.

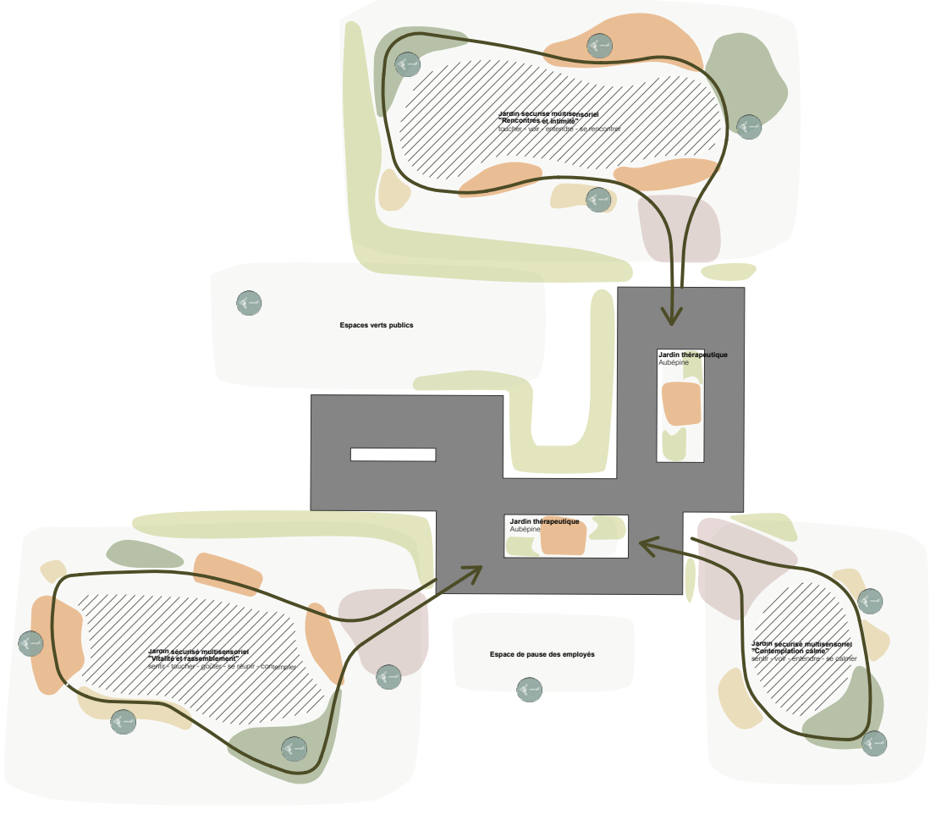
Jardin sécurisé multisensoriel
"Rencontres et intimité"
toucher - voir - entendre - se rencontrer
Espaces verts publics
Jardin thérapeutique
Aubépine
Jardin thérapeutique
Aubépine
Jardin sécurisé multisensoriel
"Vitalité et rassemblement"
sentir - toucher - goûter - se réunir - contempler
Espace de pause des employés
Jardin sécurisé multisensoriel
"Contemplation calme"
sentir - voir - entendre - se calmer

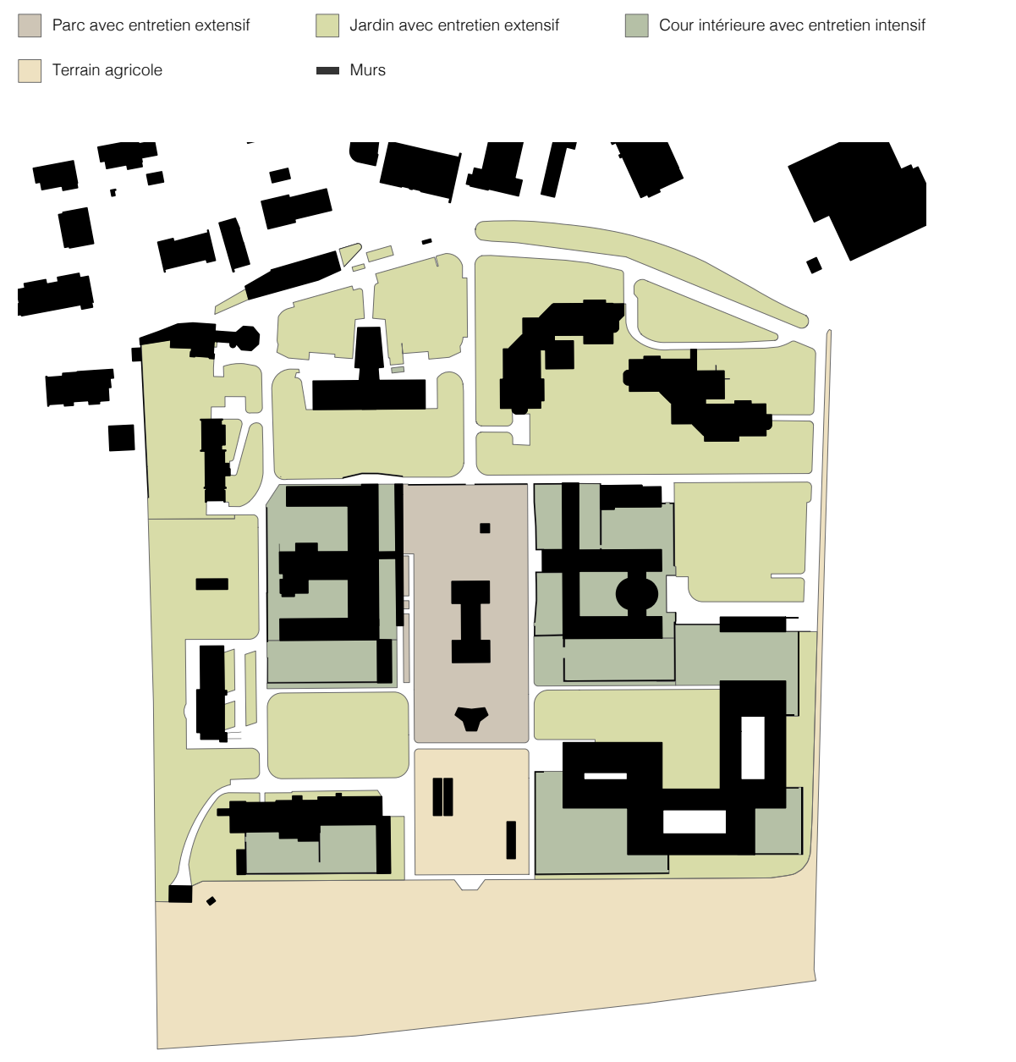
Parc avec entretien extensif
Jardin avec entretien extensif
Cour intérieure avec entretien intensif
Terrain agricole
Murs

Usages et zonage des espaces verts
Le paysage se décline en différentes ambiances et intensités d'usage. Le parc intérieur, complété par un nouveau pavillon, constitue le point de rencontre central du site. Les cours intérieures des bâtiments historiques adjacents sont mises en valeur et réintégrées dans une lecture paysagère cohérente. Autour du nouveau bâtiment, les jardins prennent la forme de refuges fleuris, riches en espèces, destinés aux patients et aux visiteurs.
Le parc public de la clinique au nord-ouest, vaste espace arboré ouvert, ainsi que la jardinerie au sud-est, lieu de production à vocation thérapeutique, sont des espaces accessibles à tous. Ils participent à la diversité des usages et à l'ouverture du site vers son environnement.

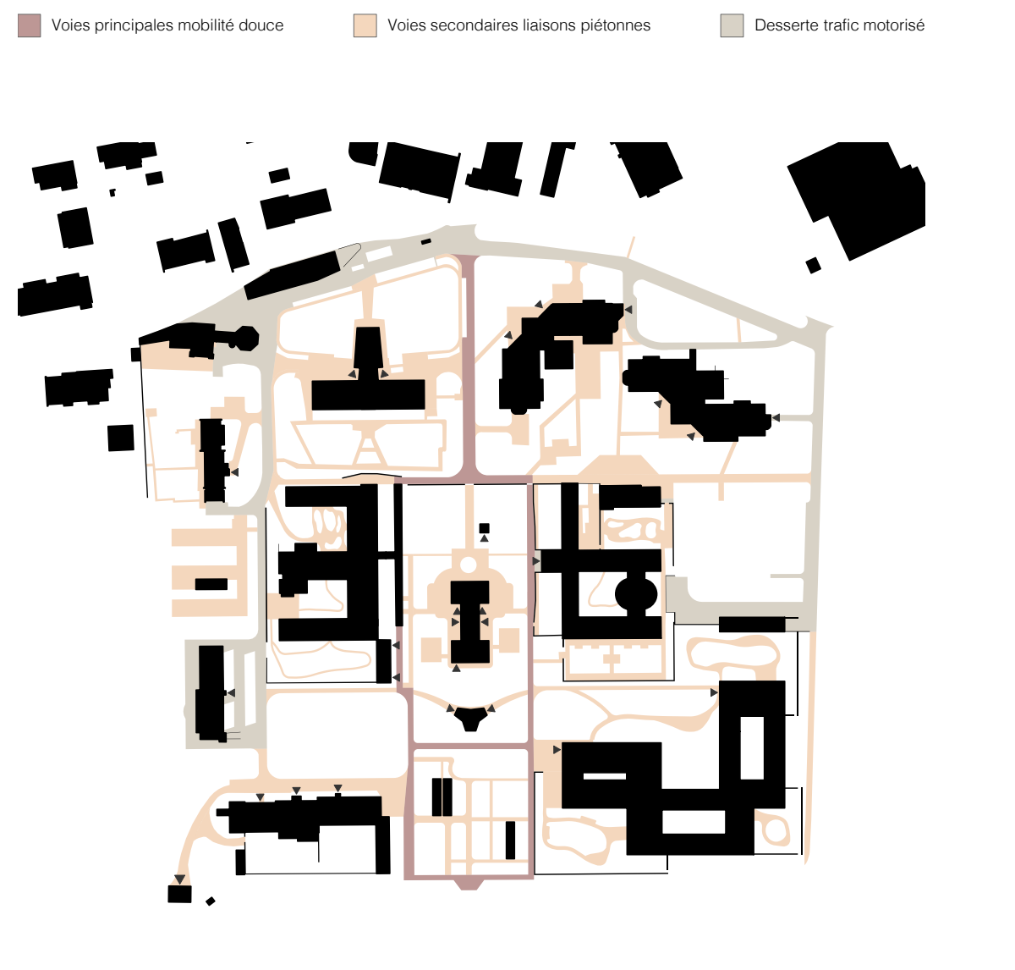
Voies principales mobilité douce
Voies secondaires liaisons piétonnes
Desserte trafic motorisé

Circulations
L'accès à pied et à vélo s'effectue principalement par les axes centraux et secondaires. Les cheminements secondaires relient les différents espaces libres et les bâtiments destinés aux patients. La circulation motorisée est volontairement repoussée en périphérie du site, où se situent également les places de stationnement, afin de préserver la tranquillité et la qualité des espaces paysagers centraux.

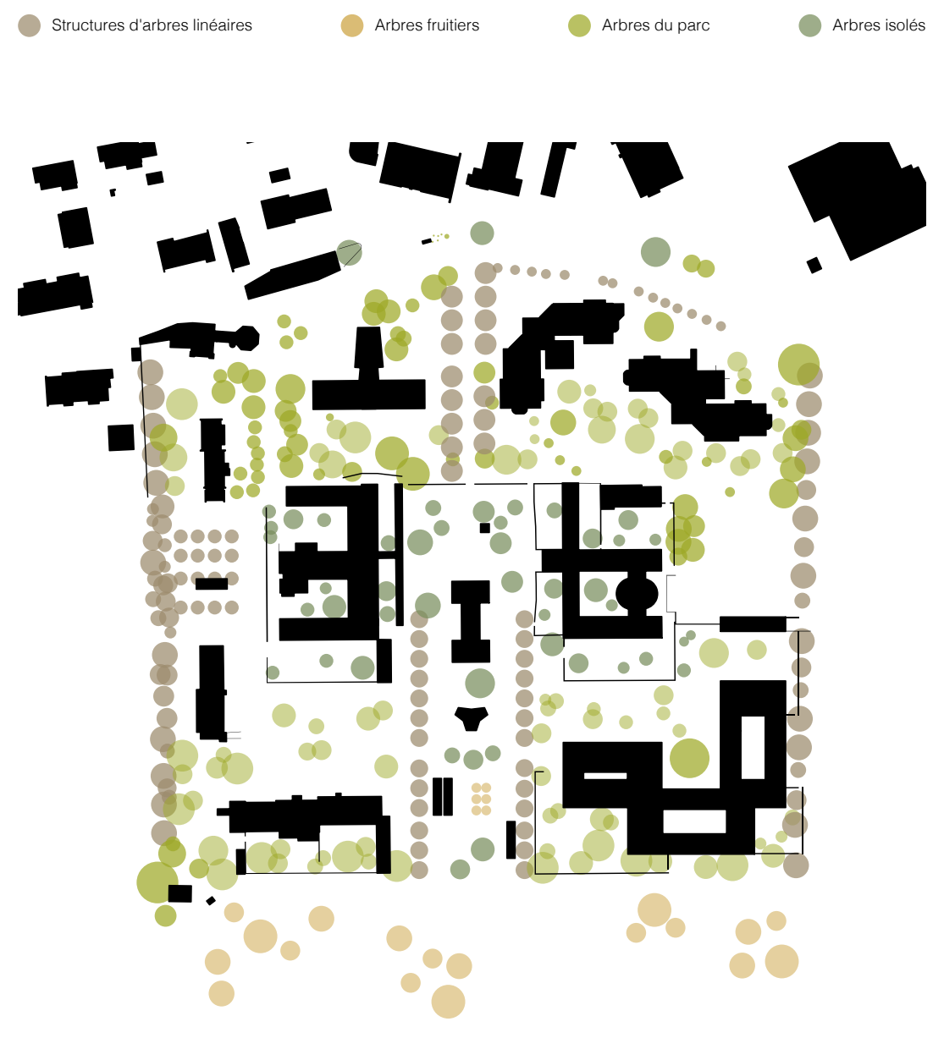

Concept de végétation
La structure arborescente existante est conservée et renforcée. De nouvelles rangées d'arbres, ainsi que des compléments aux alignements existants au centre et en périphérie, clarifient les limites du site et renforcent son cœur. Les arbres isolés caractéristiques du centre sont maintenus et complétés. Dans le parc public de la clinique au nord-ouest, les arbres encadrent les bâtiments satellites et participent à leur intégration paysagère.

BOEGLIKRAMP ARCHITEKTEN AG
Route de la Fonderie 8c
1700 Fribourg

RIFORMA ARCHITECTURE SA
Avenue de Beauregard 3b
1700 Fribourg

KLOTZLI FRIEDLI AG
Ensingerstrasse 25
3006 Bern

WEBER BRÖNNIMANN BAUINGENIEURE AG
Morillonstrasse 87
3007 Bern

GRUNER AG
Sägestrasse 73
3098 Köniz

PRO-INEL SA
Route André-Piller 20
1762 Givisiez

RFSM Marsens

Mandat d'étude parallèle pour le nouveau bâtiment dédié à la psychiatrie des personnes âgées

Décembre 2025

Domus Marsensus

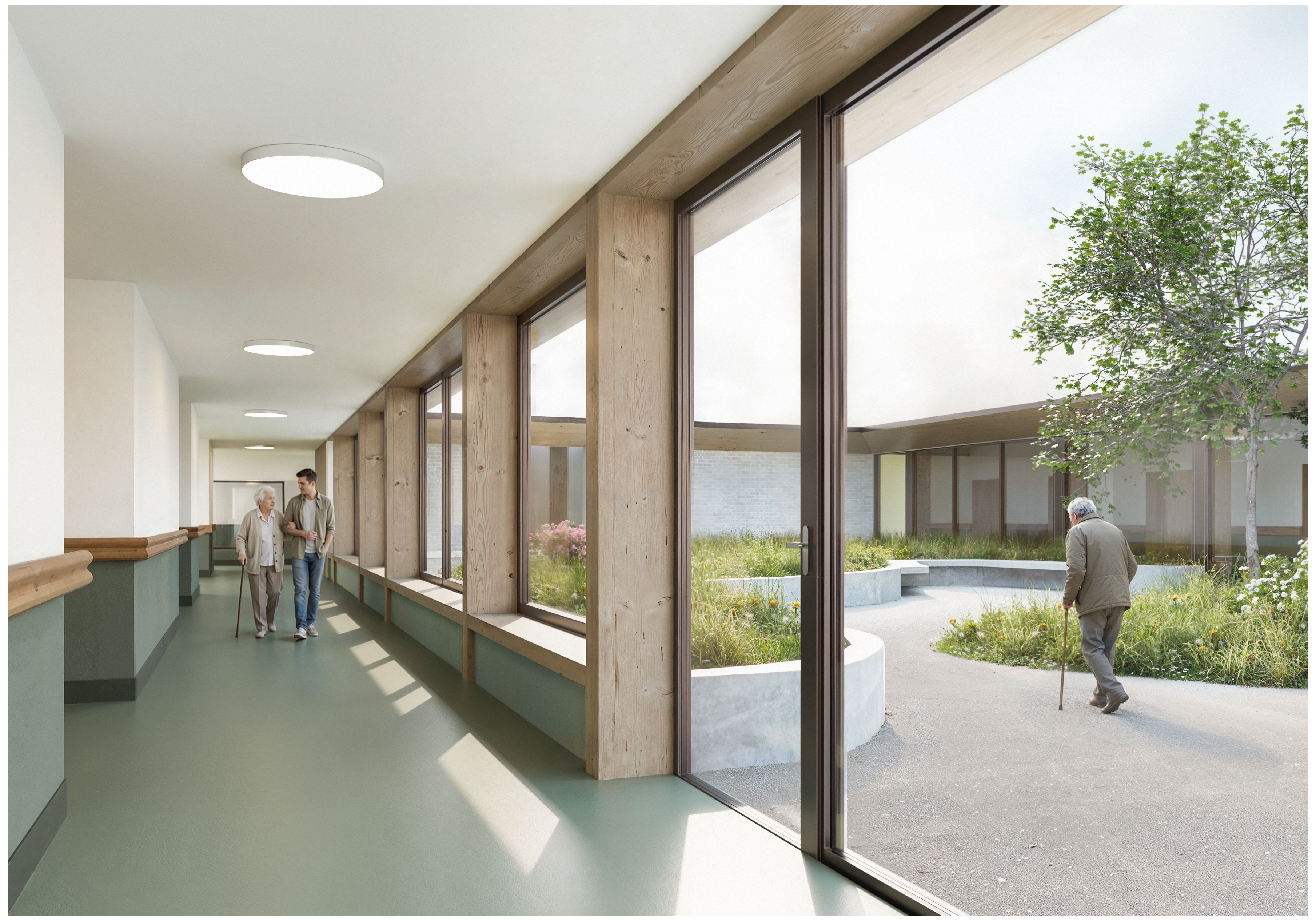

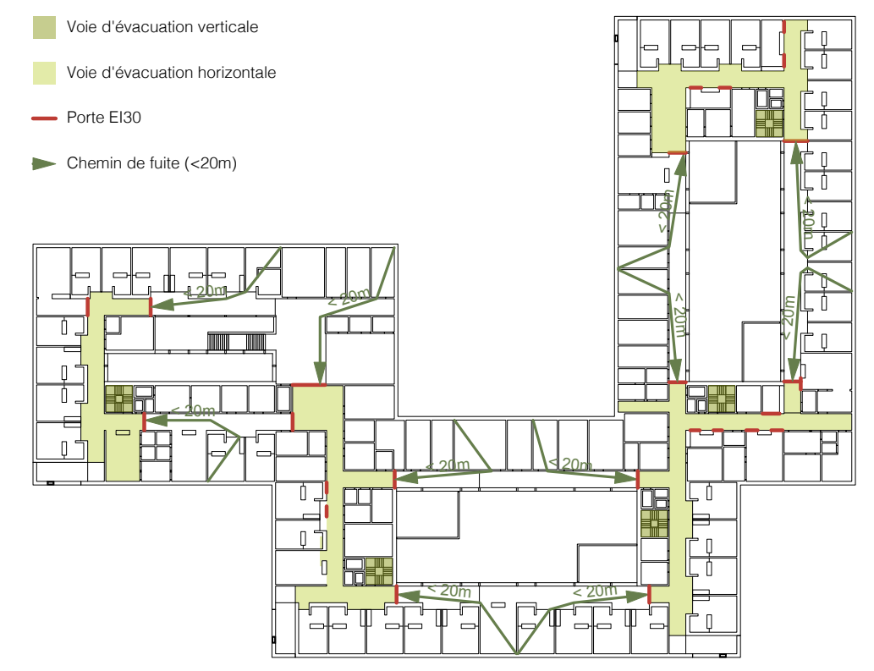

Protection incendie

Dès le commencement du projet, il était évident de pouvoir organiser le bâtiment de façon à la rende le plus agréable possible pour ces occupants : la séparation entre les séjours et la circulation a été évitée.

Cela est rendu possible par l'optimisation des voies d'évacuation. Les escaliers de fuite sont disposés de sorte à être à moins de 20 m des chambres, en respectant les exigences AEAI.

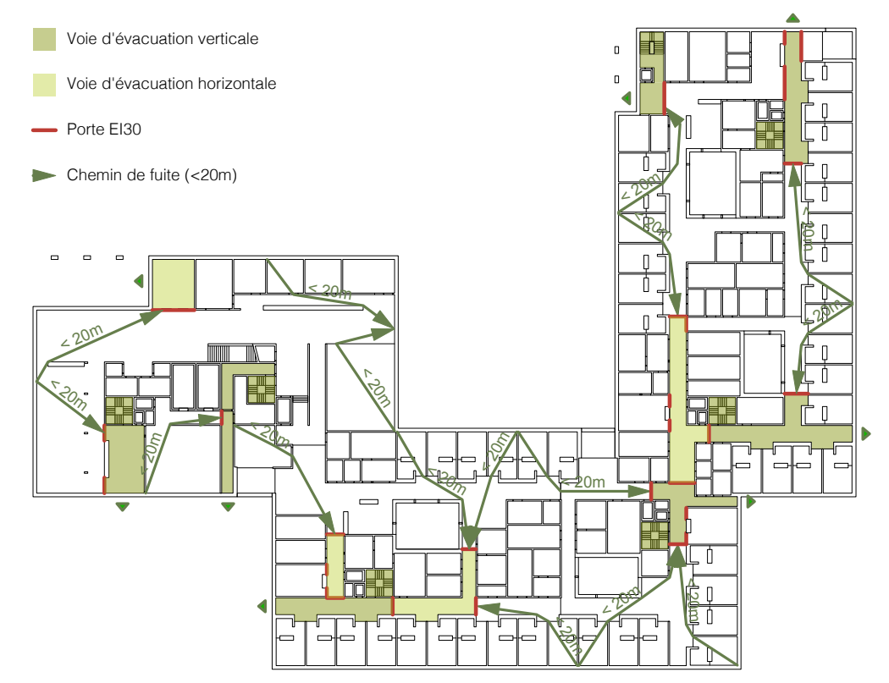

Des portes coupe-feu asservies sont disposées dans les différents étages : elles permettent de compartimenter l'étage et sont positionnées exactement à l'interface de répartition des unités de vie, un cloisonnement également sûr en cas de nouvelle pandémie. Un concept de transfert horizontal gère la mise en sécurité des personnes. Il n'y a pas de locaux prévus pour plus de 300 personnes dans le bâtiment.

La construction des façades est prévue pour respecter les exigences incendie. Leur structure et leur isolation sont incombustibles. Seul le revêtement de façade ne l'est pas.

La maison communale possède une seule voie d'évacuation verticale qui relie tous les étages et mène directement à l'extérieur.

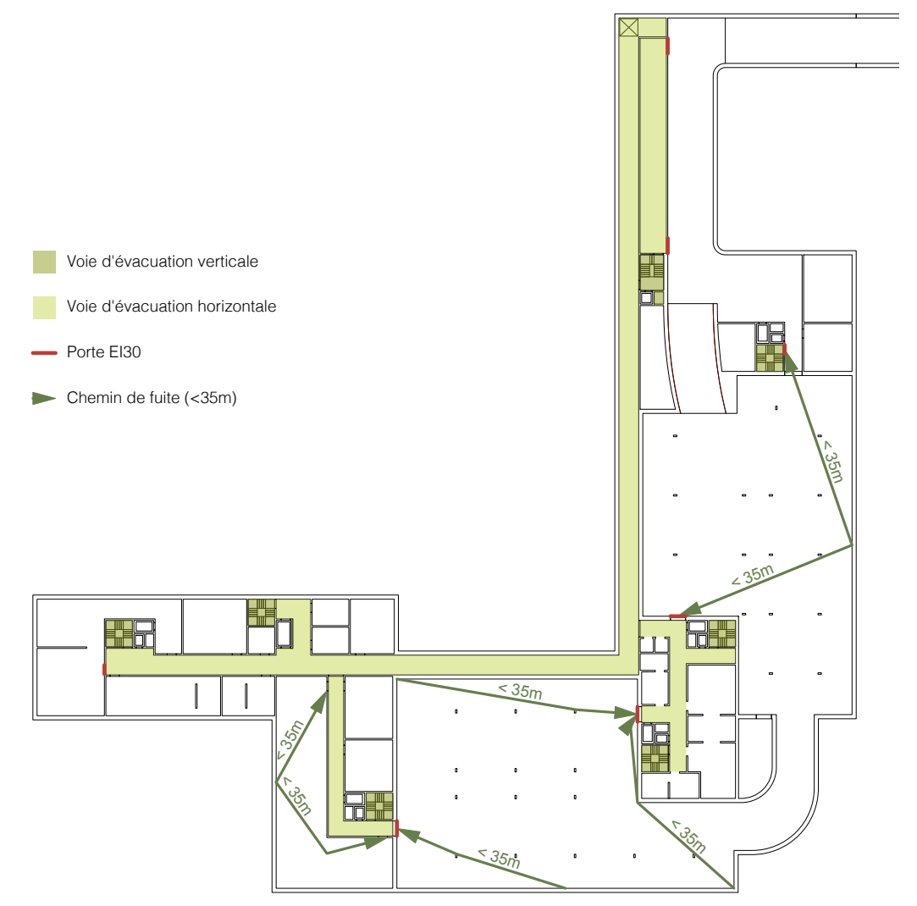

Ce projet d'établissement de type A de faible hauteur a été développé conformément à la Norme et aux directives de protection incendie AEAI, version 2015 et ultérieures.

Les matériaux utilisés répondent aux exigences actuelles, que ce soit à l'intérieur des locaux ou en façade. Les structures porteuses et le compartimentage répondent à l'exigence (R)EI60. Toutes les parties de construction en bois seront conçues conformément à l'Etat de la Technique LIGNUM pour ce type d'affectation.

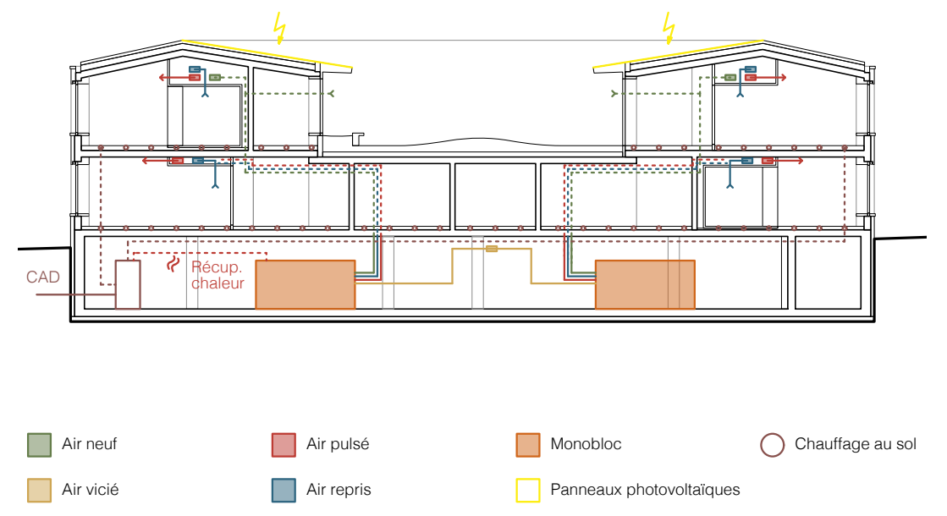

Concept énergétique et de technique du bâtiment

Dans le cadre de l'élaboration du concours, les approches suivantes pour le concept énergétique et de technique du bâtiment ont été développées conjointement au sein de l'équipe de planification :
Pour la station de transfert de chaleur vers le réseau de chauffage à distance du site, un local technique est prévu au sous-sol.La diffusion de chaleur se fait par chauffage au sol, qui peut également être utilisé en été pour un rafraîchissement actif doux, très efficace grâce à l'activation de la masse thermique du bâtiment.
Les besoins en eau chaude sanitaire sont couverts par des stations d'eau fraîche, alimentées par le réseau de chauffage à distance, lequel fournit le niveau de température requis.

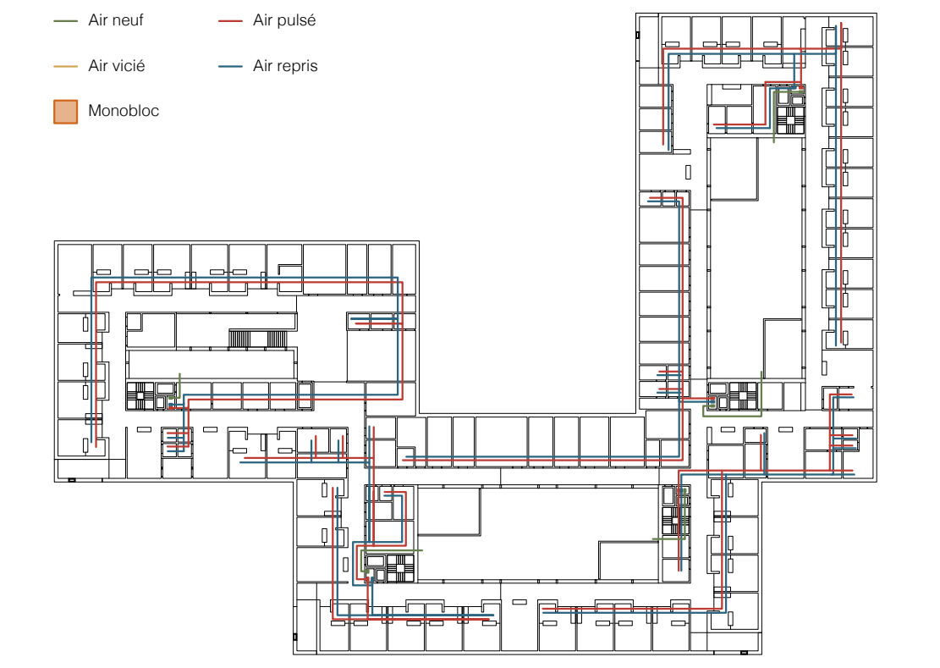

La production de froid climatique est assurée par une machine frigorifique fonctionnant avec un fluide frigorigène naturel.La chaleur résiduelle produite est principalement stockée dans un ballon tampon de chauffage, afin d'être utilisée directement, au niveau de température disponible, pour l'alimentation des installations de ventilation, l'émission de chaleur ou comme préchauffage de l'eau chaude sanitaire.La chaleur excédentaire est dissipée via une unité de refroidissement située dans la zone de livraison.La diffusion du froid s'effectue par les installations de climatisation ainsi que par le fonctionnement en mode rafraîchissement du chauffage au sol.Si nécessaire, des unités de refroidissement à air recyclé peuvent également être raccordées, par exemple pour les locaux informatiques.
Les différents secteurs sont alimentés en air neuf par diverses installations de ventilation et de climatisation, en fonction de leur usage et de leur situation.Cette organisation permet des cheminements techniques courts et économiques, ainsi que le réglage de consignes et horaires de fonctionnement individualisés, optimisant ainsi la consommation énergétique.Les installations sont implantées au sous-sol et dans plusieurs centrales techniques.

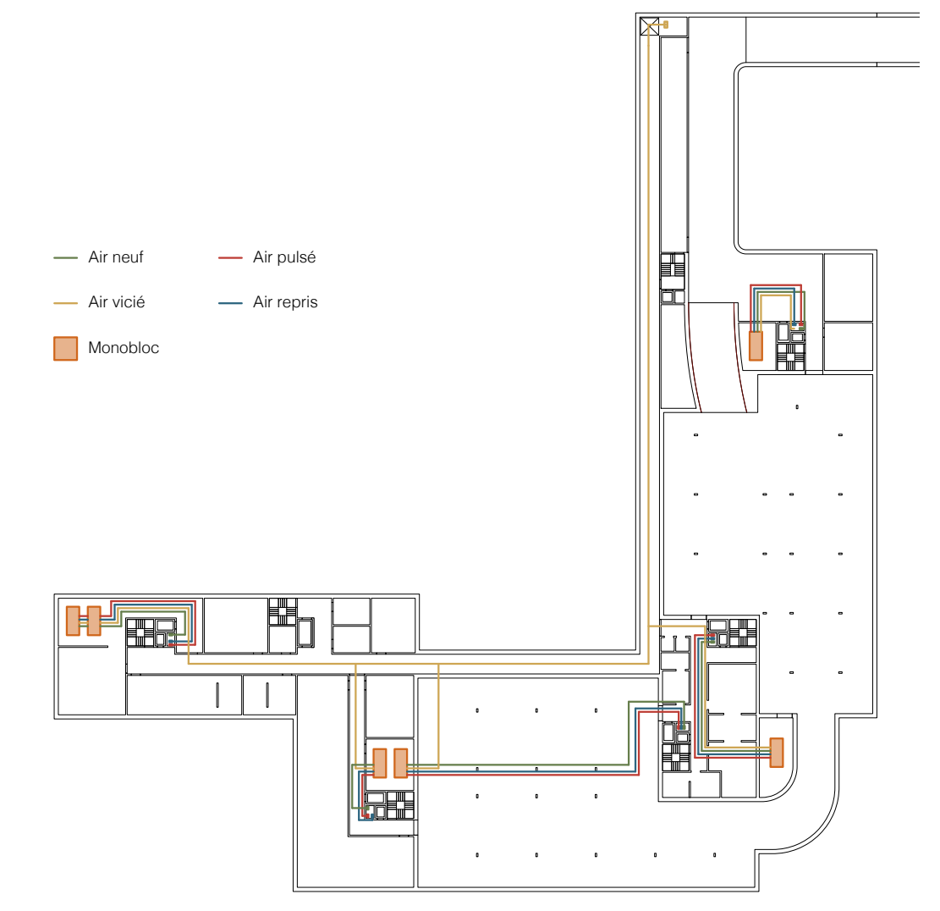

Les installations de climatisation partielle pour les chambres des patients et le restaurant sont équipées des fonctions chauffage et refroidissement et disposent également d'une récupération de chaleur et d'humidité.Les installations de ventilation pour la cuisine et les locaux annexes, afin d'éviter les transmissions d'odeurs et de goûts, ne disposent que d'une récupération de chaleur et sont uniquement équipées d'un registre de chauffage.L'installation de ventilation du parking assure l'évacuation des gaz d'échappement et des odeurs. Étant donné que le parking se situe en dehors de l'enveloppe thermique, aucune récupération de chaleur n'est nécessaire.
Lors de la distribution de l'ensemble des réseaux, une attention particulière est portée à des tracés aussi courts que possible et à une flexibilité maximale en vue de futures extensions et adaptations du bâtiment.

Descriptif structurel

Le bâtiment, qui comporte un sous-sol, est enfoncé dans le sol à une profondeur suffisante pour que ses fondations puissent être posées sur un radier généralisé dans la couche limono-graveleuse. Il ne devrait pas être nécessaire de procéder à un drainage et la fouille simple peut être réalisée en talus. En raison de la présence d'un arbre digne d'être préservé, il convient d'accorder une attention particulière au régime hydrologique pendant et après la construction.
Les charges concentrées du bâtiment sont transférées au sol grâce à des renforts locaux dans le radier de fondation. Le sous-sol est réalisé en béton imperméable. Ainsi, l'excavation et les fondations ne présentent que des risques mineurs pour le projet et sont également acceptables sur le plan écologique. Les déblais sont réintroduits dans le cycle local des matériaux.

Structure porteuse en béton
Dans l'optique d'une structure primaire véritablement durable et d'une durée de vie d'au moins 100 ans, le béton est le matériau de construction idéal pour les éléments en contact avec le sol, à savoir les plafonds du sous-sol et les plafonds sous les jardins en toiture et sous les locaux logistiques, qui doivent supporter la pression du sol et des charges élevées. Le radier, les murs extérieurs du sous-sol, les renfoncements, les noyaux de desserte (cages d'escalier, monte-charges, zones de montée, couloirs, etc.) ainsi que les piliers ou murs du sous-sol sont réalisés en béton coulé sur place. Cela garantit de manière simple et judicieuse la durabilité, la protection contre l'incendie et la sécurité sismique.

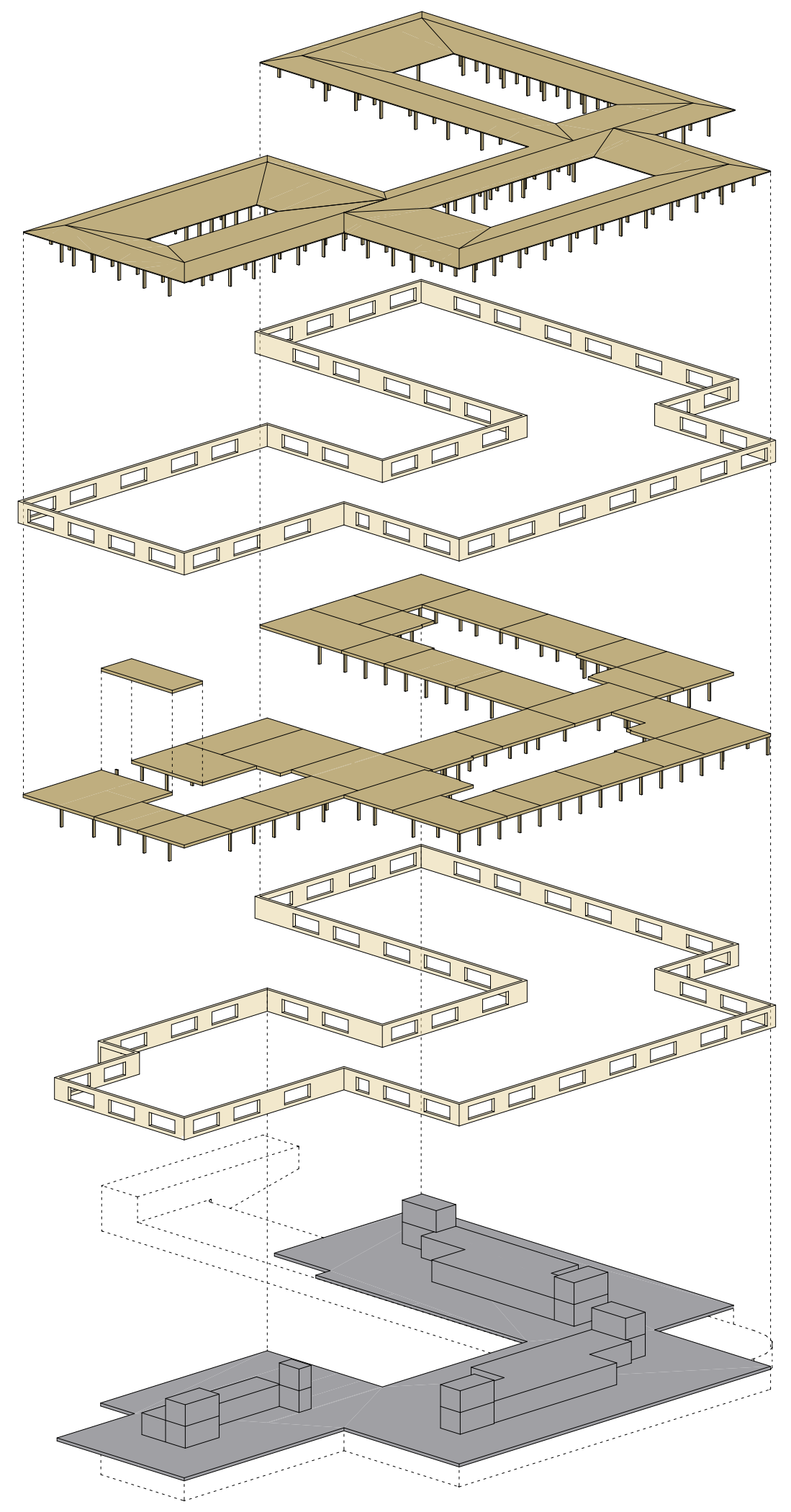

A une base béton « socle », un système poteau-dalle en lamellé croisé et lamellé collé vient s'articuler autour des patios. L'avantage de ce système est qu'il permet de travailler en plaques continues et pas mono orientées, cela permet une grande flexiblité et une simplicité d'assemblage et de composition. De plus, les modifications structurelles sont plus simples qu'avec le béton ou le bois traditionnel, offrant une grande flexibilité tout au long de la vie du bâtiment. Le bois capture le CO_2 et le système est bien plus écologique que le béton, même lors de sa production. La matière première est locale, réduisant les distances de transport. Jusqu'à présent, l'architecture en bois reposait sur des poutres à sens unique. Avec ce système, les planchers portent dans deux directions et s'étendent sur une trame de 8 x 8 mètres entre les poteaux. Les constructions en bois, sans temps de séchage contrairement au béton, sont habitables plus rapidement et offrent un retour sur investissement plus rapide que les constructions traditionnelles.

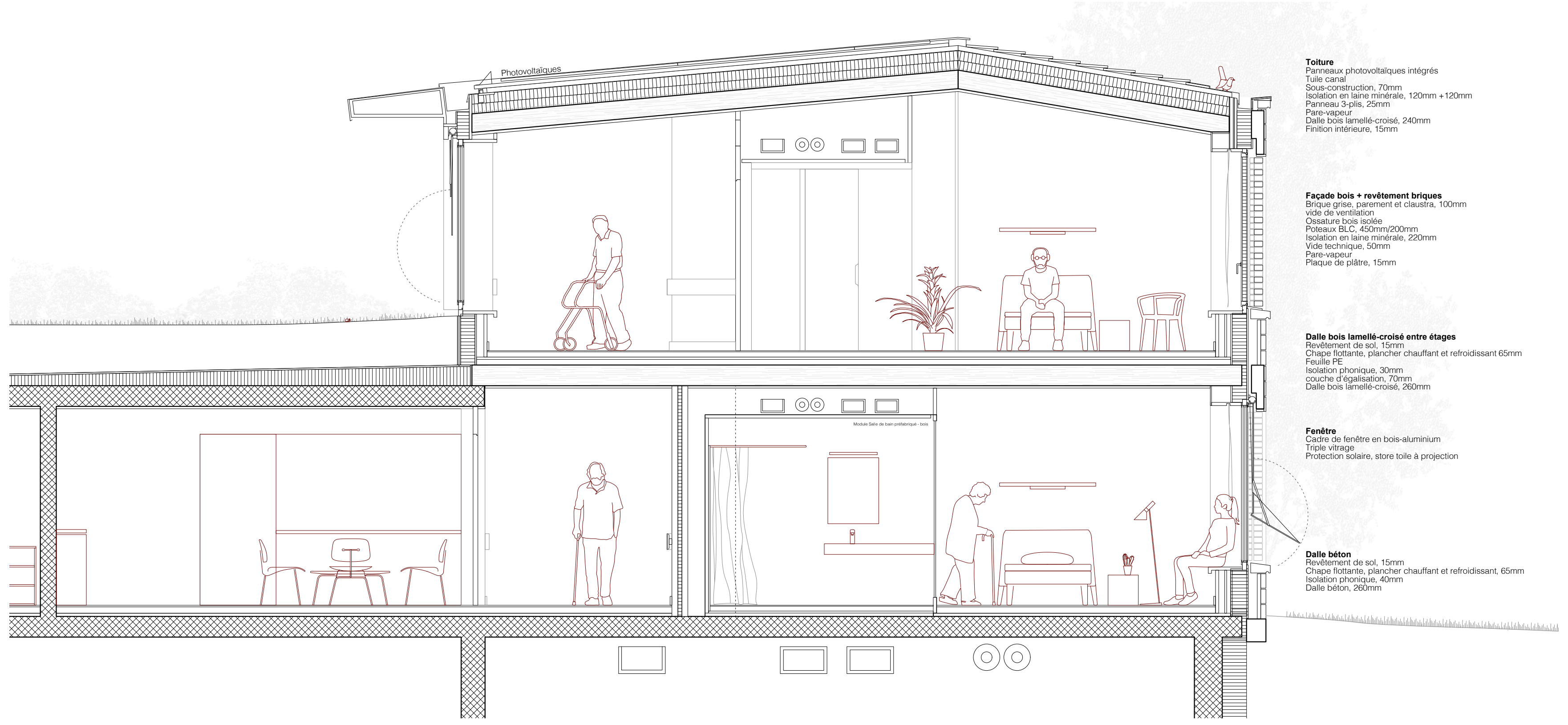

Toiture
Panneaux photovoltaïques intégrés
Tuile canal
Sous-construction, 70mm
Isolation en laine minérale, 120mm +120mm
Panneau 3-plis, 25mm
Pare-vapeur
Dalle bois lamellé-croisé, 240mm
Finition intérieure, 15mm

Façade bois + revêtement briques
Brique grise, parement et claustra, 100mm
vide de ventilation
Ossature bois isolée
Poteaux BLC, 450mm/200mm
Isolation en laine minérale, 220mm
Vide technique, 50mm
Pare-vapeur
Plaque de plâtre, 15mm

Dalle bois lamellé-croisé entre étages
Revêtement de sol, 15mm
Chape flottante, plancher chauffant et refroidissant 65mm
Feuille PE
Isolation phonique, 30mm
couche d'égalisation, 70mm
Dalle bois lamellé-croisé, 260mm

Fenêtre
Cadre de fenêtre en bois-aluminium
Triple vitrage
Protection solaire, store toile à projection

Dalle béton
Revêtement de sol, 15mm
Chape flottante, plancher chauffant et refroidissant, 65mm
Isolation phonique, 40mm
Dalle béton, 260mm

Travée 1:50

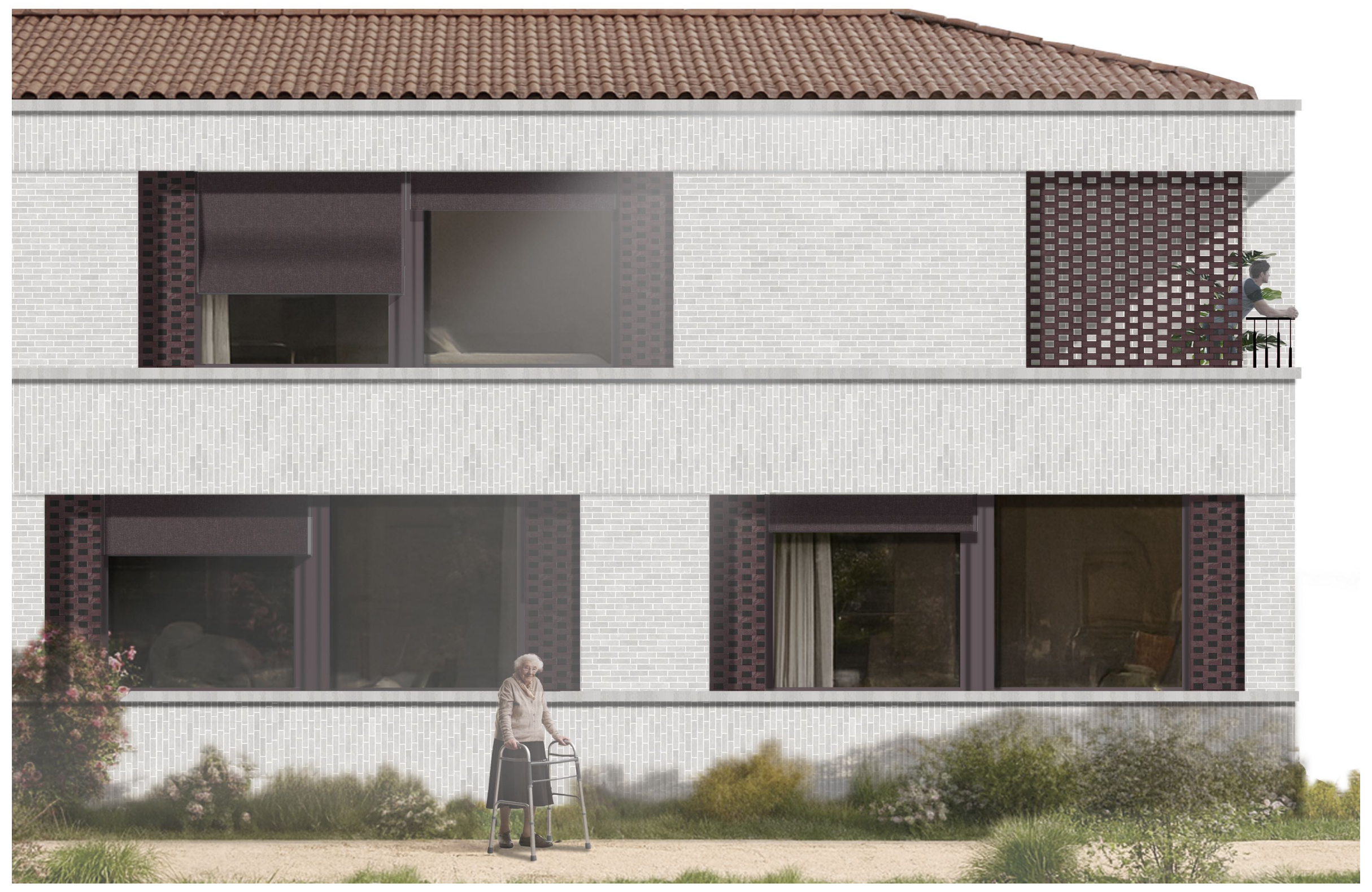

Elévation 1:50

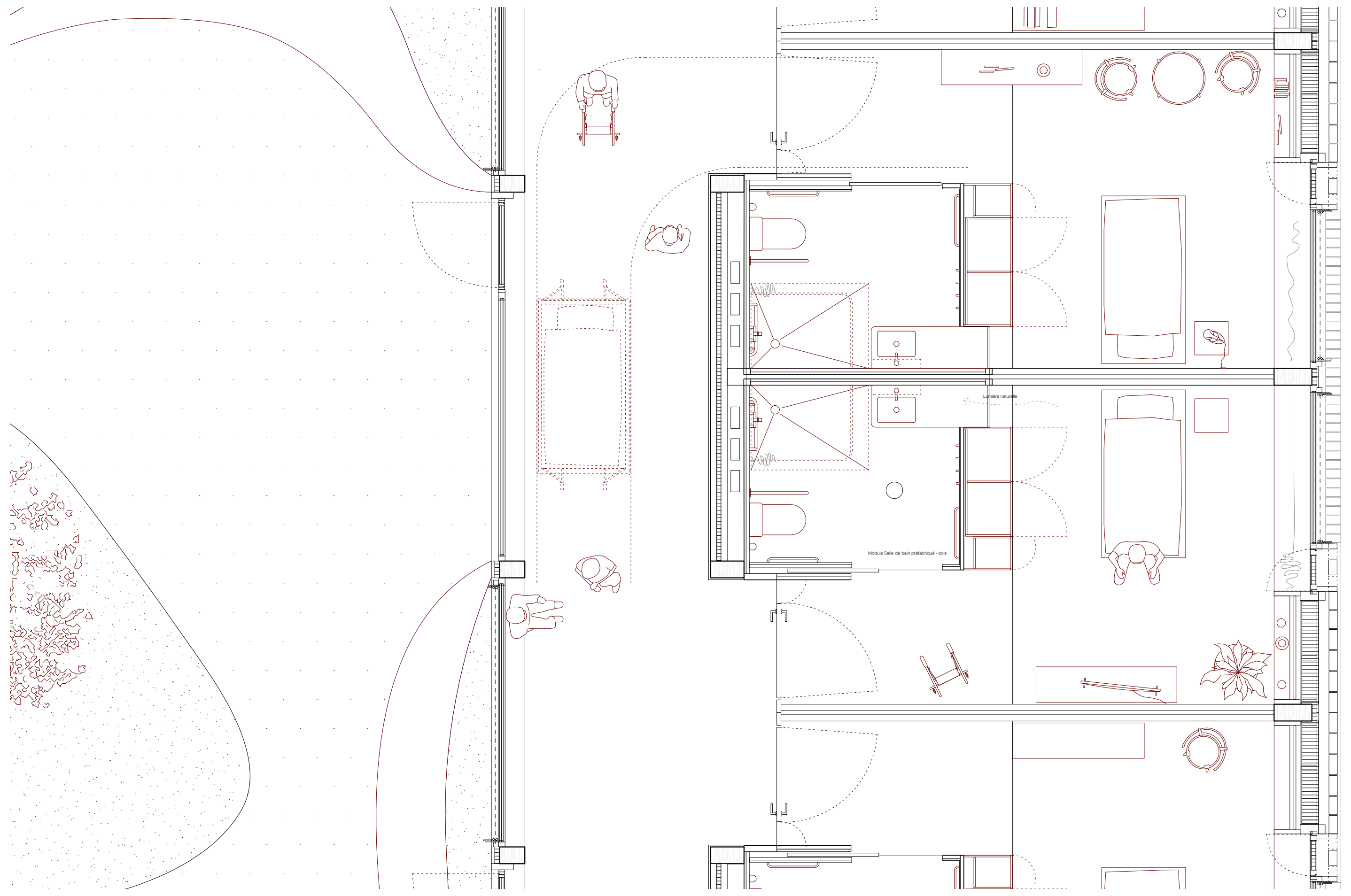

Plan chambre 1:50

Chambre

La chambre, un module fondamental, pièce maitresse de l'édifice. Elle se décline en chambre simple ou en chambre double, et a aussi fait l'objet d'une attention architecturale et spatiale particulière pour proposer une qualité de vie aux résidents dans le lieu où ils passent le plus de temps. La chambre ne se réduit pas à un simple lit ou une salle de bain. Elle offre des éléments d'architecture mettant en exergue quelques qualités d'usage, de lumières, de vues et de spatialités pour le résident. Le mobilier est minimaliste pour ne pas encombrer l'espace projeté, c'est la façade intérieure qui prend tout son sens dans l'aménagement de la chambre et permet avec un jeu de pleins et de vides, de proposer une assise, des rangements, et cadre de vue sur le paysage de 2 x 2 mètres.
Le claustra en brique et le châssis fixe vitré de grande envergure permet de remplir les fonctions élémentaires de la fenêtre comme un élément principal de la chambre, en conservant une grande qualité de cadrage de vue sur les paysages proches et lointains, en ventilant naturellement, tout en préservant une sécurité maximale pour les résidents. Le châssis fixe, dans son embrasure offre une assise confortable et augmente l'effet spatial de la chambre.
La salle de bain elle aussi méritait un traitement de choix, elle est confortable et pensée pour son usager, elle est un élément préfabriqué bois et pré-équipée pour une rapidité de montage et une efficacité d'entretien. Tout en proposant une grande douche à l'italienne, des rangements sur mesure et un vitrage tout hauteur, intégré au meuble du lavabo, accueillant ainsi une lumière indirecte naturelle depuis la chambre et créant un espace agréable, lumineux sans avoir le besoin d'allumer la lumière en plein jour.

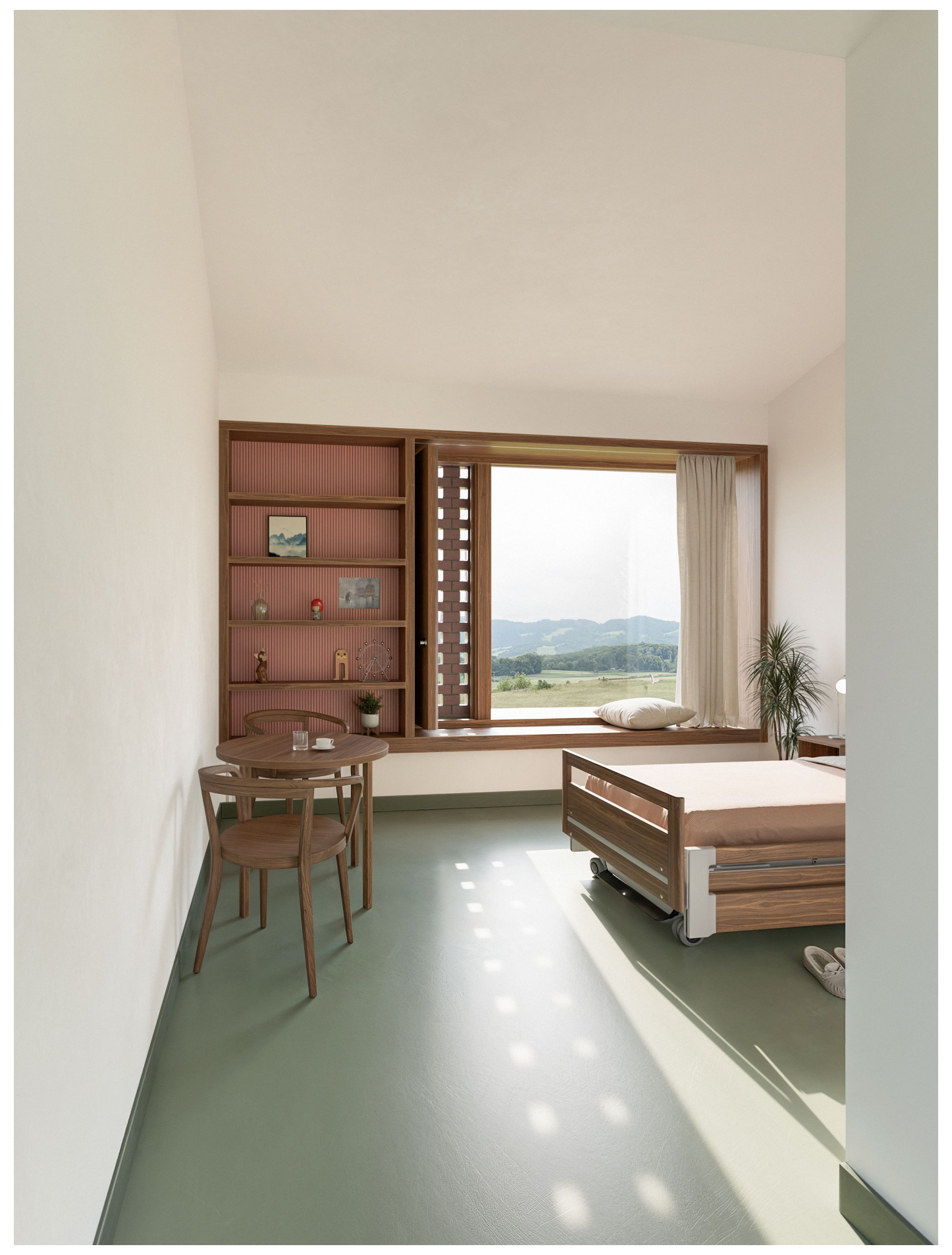

Façade

L'expression du bâtiment reprend le thème intrinsèque d'inspiration de l'architecture typologique des bâtiments historiques du campus. Au-delà de la reprise de l'identité de la toiture en tuiles canal romanes orangées, la façade le dessin des menuiseries et des modénatures de façade en réinterprétant quelques marqueurs fondamentaux sur nos élévations. La corniche en molasse est reprise sur des nez de dalle fins en brique céramique grise, pour créer la continuité du pourtour de nos édifices créés. Le faitage de la toiture est par ailleurs aligné à la corniche du bâtiment voisin existant. Les chainages d'angle en molasse ont également été réinterprétés sur notre façade en briques, et par la création de claustra de briques céramiques rouges, en chainage. L'effet d'avant-toit, visible sur quelques bâtiments visibles du site et qui a pour but de protéger la façade et l'usager, a lui aussi été réinterprété par un élément d'avant-toit détaché, en continuité des pans de toitures intérieures au niveau des patios.

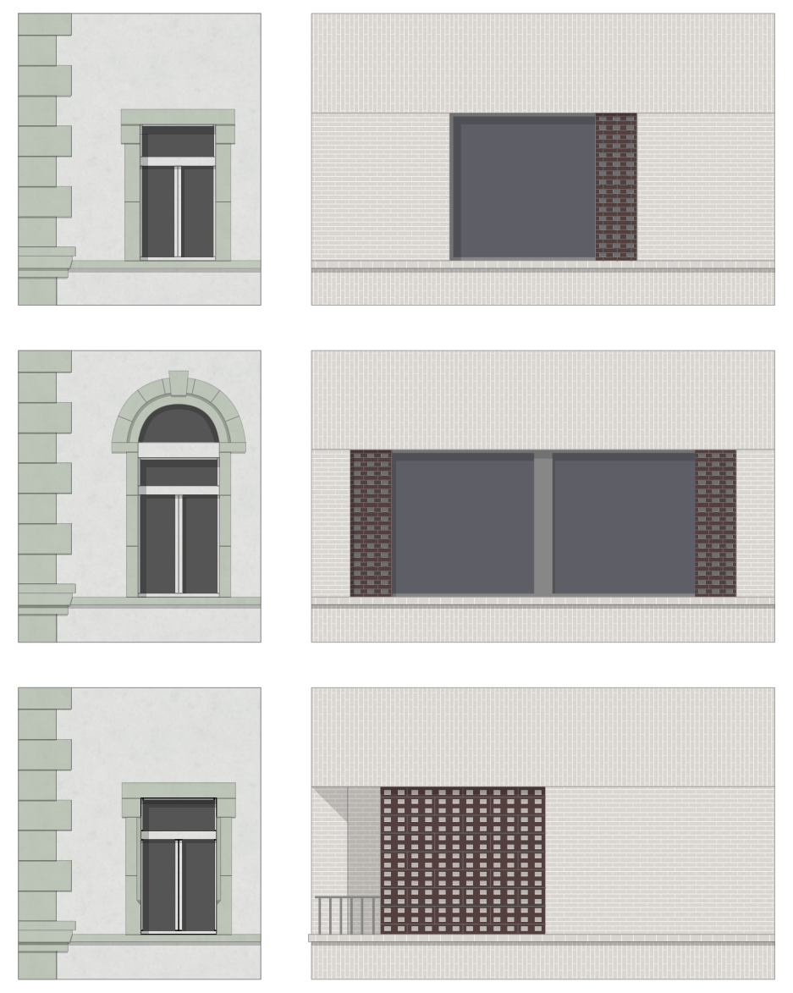

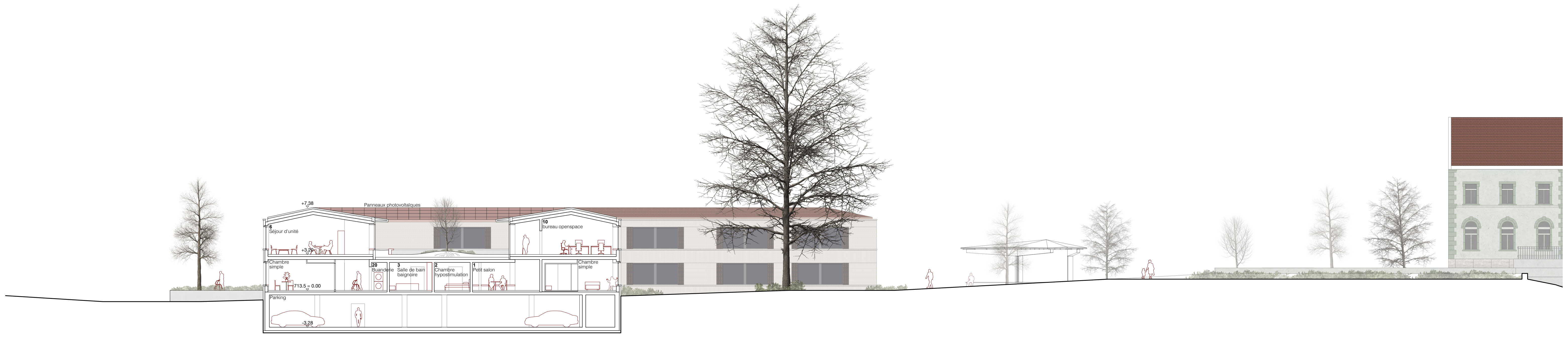

Coupe A 1:200

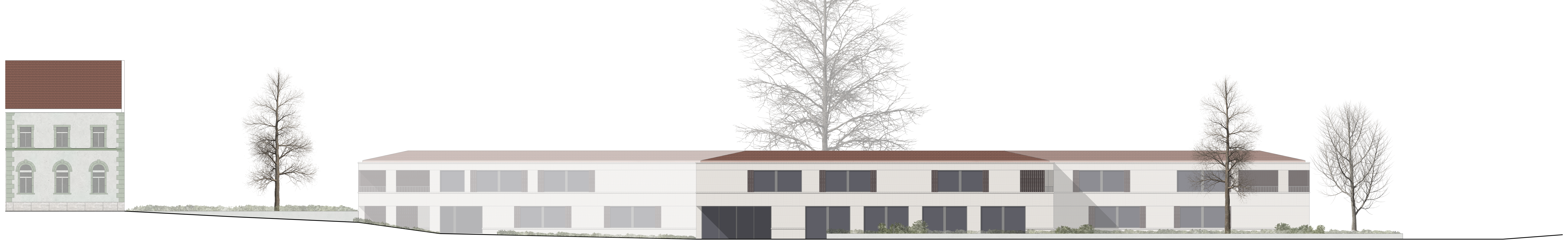

Elévation Sud 1:200

BOEGLIKRAMP ARCHITEKTEN AG
Route de la Fonderie 8c
1700 Fribourg

RIFORMA ARCHITECTURE SA
Avenue de Beauregard 3b
1700 Fribourg

KLOTZLI FRIEDLI AG
Ensingerstrasse 25
3006 Bern

WEBER BRÖNNIMANN BAUINGENIEURE AG
Morillonstrasse 87
3007 Bern

GRUNER AG
Sägestrasse 73
3098 Köniz

PRO-INEL SA
Route André-Piller 20
1762 Givisiez

RFSM Marsens

Mandat d'étude parallèle pour le nouveau bâtiment dédié à la psychiatrie des personnes âgées

Décembre 2025

Domus Marsensus

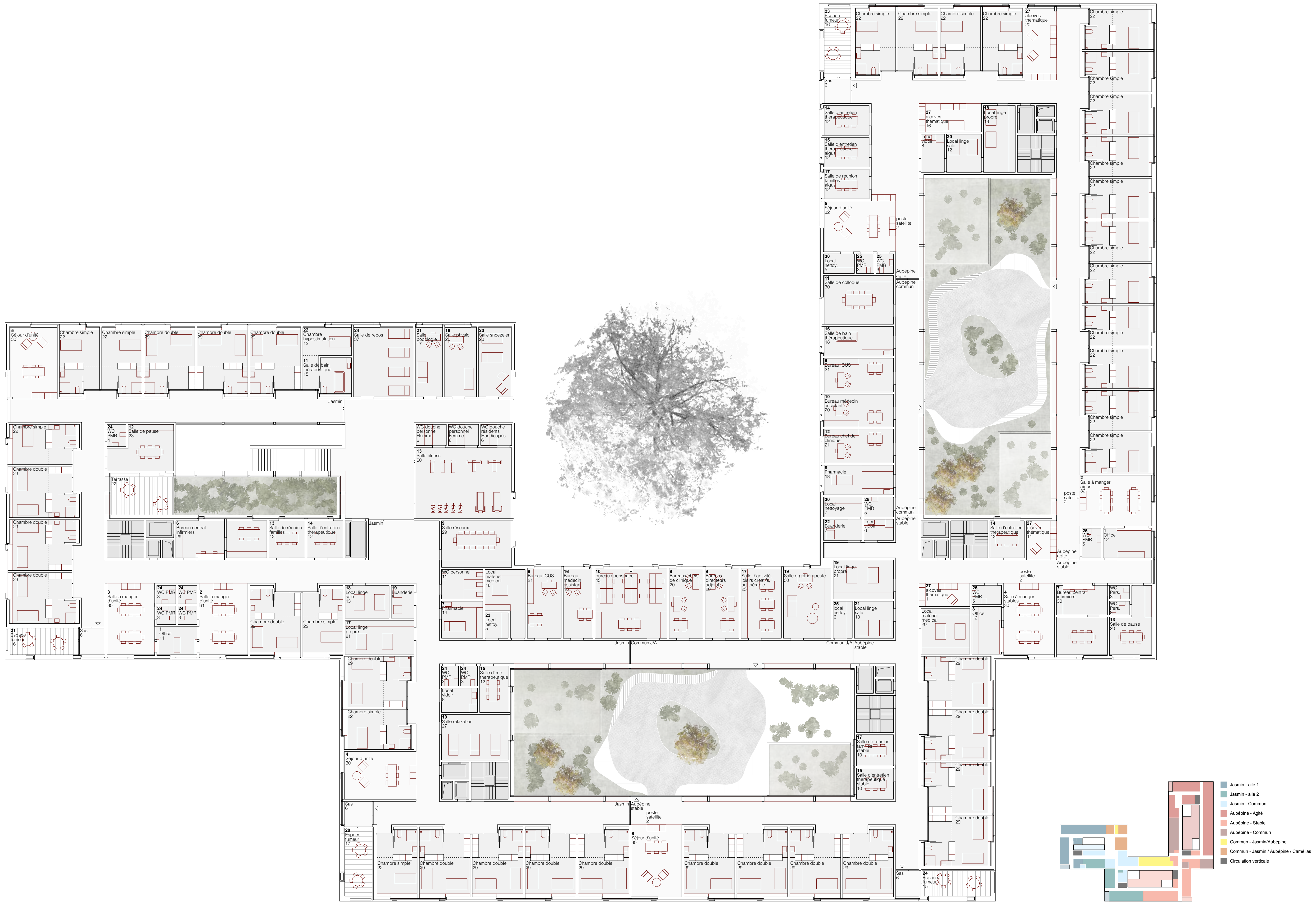

Etage +1   1:200

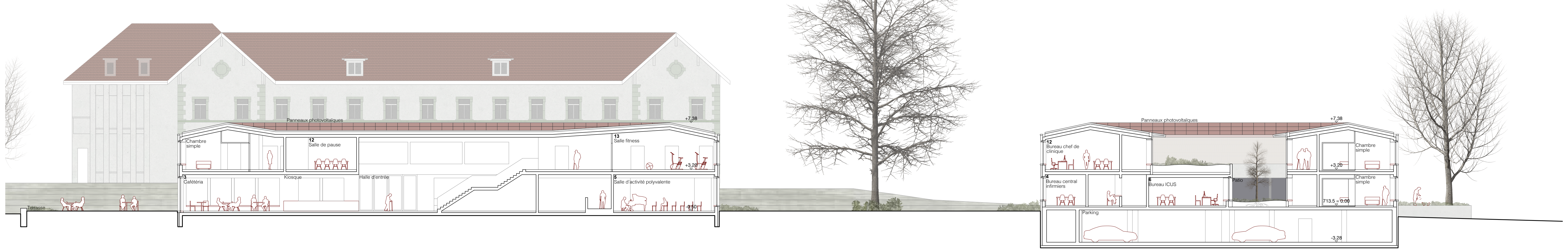

Coupe B   1:200

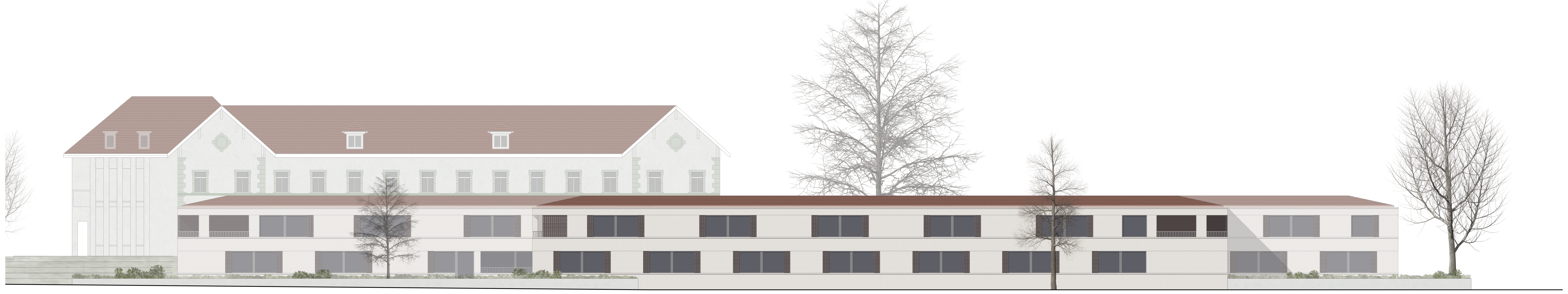

Elévation Est   1:200

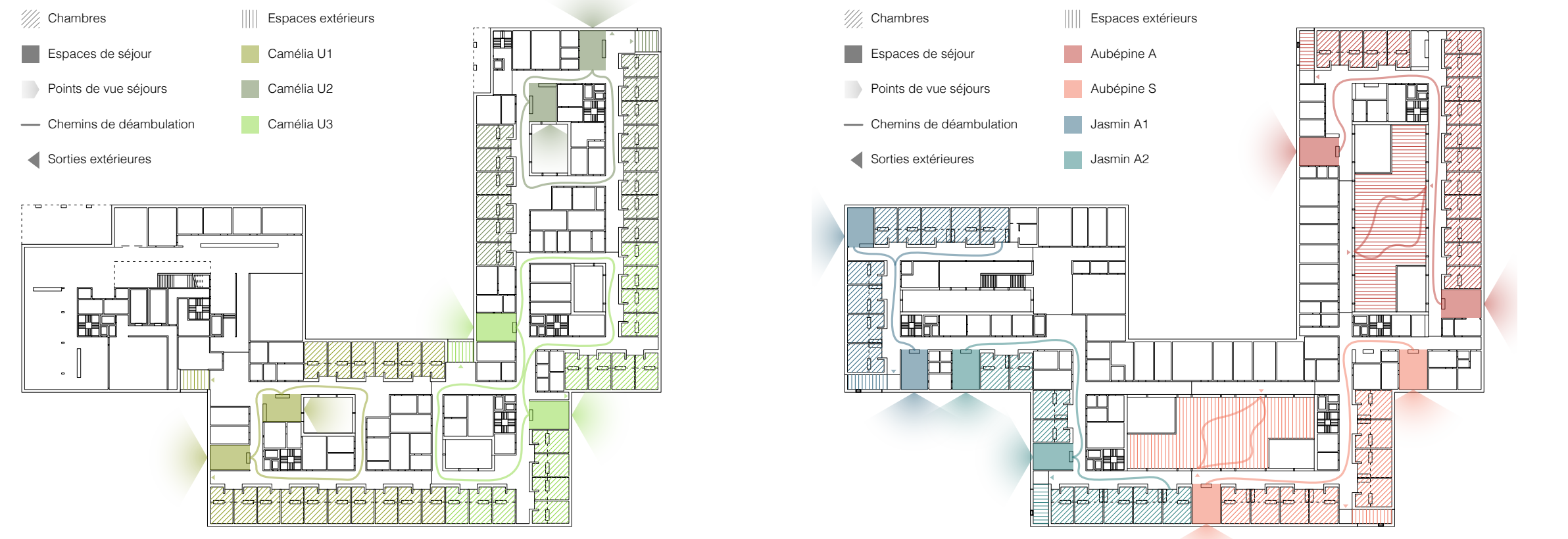

Schéma de fonctionnement

Premier étage
Le premier étage approfondit la logique du rez-de-chaussée en affirmant davantage la dimension thérapeutique, paysagère et domestique du projet. Les trois unités hospitalières se répartissent clairement dans chacun des volumes, offrant une lisibilité immédiate et une échelle rassurante.
La distribution s'organise autour de cours, véritables chambres de lumière. Une première cour, en lien avec le noyau public, agit comme filtre lumineux et transition douce entre espaces ouverts et zones de soins. Deux cours accessibles, au cœur des autres unités, offrent des espaces thérapeutiques protégés : terrasses ombragées, plantations généreuses, assises et parcours de déambulation.
Les circulations se développent sous forme de couloirs déambulatoires ceinturant les cours. Largement éclairées naturellement, elles évitent les impasses, facilitent l'orientation et offrent des vues cadrées sur le paysage proche et lointain.
Chaque unité dispose de séjours et salles à manger ouverts sur l'extérieur, de zones fumeurs intégrées et sécurisées, et d'une organisation claire des flux du personnel autour d'un noyau central regroupant offices, locaux professionnels et espaces techniques. La matérialité, la lumière et la présence végétale composent un univers apaisant, propice au bien-être et à la réassurance.

Sous-sol
Le sous-sol répond à une logique de compacité, d'optimisation et de respect du terrain naturel. Implanté sous l'emprise des volumes hors sol, il limite les excavations et permet de conserver un maximum de pleine terre autour du bâtiment.
L'accès au parking du personnel (environ 80 places) se fait par une rampe couverte dissociée du bâtiment, limitant les nuisances. Une zone spécifique accueille ambulances et véhicules de service, avec une hauteur libre augmentée, ainsi que des espaces dédiés aux deux-roues.
La logistique est concentrée à l'ouest : quai de livraison dimensionné pour les besoins quotidiens, déchetterie séparée et monte-charge assurant un lien direct avec les niveaux supérieurs. Cette organisation garantit un fonctionnement fluide et protège les zones de soins des circulations parasites.
Le sous-sol regroupe également les espaces destinés aux collaborateurs : vestiaires et garde-robes par zones, douches, locaux sociaux, bureaux techniques et espaces de stockage. Les locaux techniques, disposés en périphérie, optimisent les réseaux et facilitent la maintenance.
La compacité du sous-sol permet aux jardins du rez-de-chaussée de bénéficier de vastes surfaces de pleine terre, assurant une végétalisation durable, un confort hydrique optimal et la pérennité du grand arbre identitaire.

Descriptif succinct des installations électriques
Les installations électriques prévues s'inscrivent dans le standard fonctionnel et sécuritaire d'un établissement médico-social pour personnes âgées, en répondant à la fois aux exigences normatives et aux besoins de confort, de lisibilité et de simplicité d'usage.
L'ensemble du bâtiment est équipé d'un système complet de mise à la terre et de protection contre la foudre, garantissant la sécurité des personnes et des installations.L'alimentation électrique principale est assurée par un tableau général de distribution et de comptage, raccordé au réseau de Groupe E. Celui-ci alimente plusieurs tableaux secondaires, répartis dans les différents étages, permettant une distribution efficace et adaptée aux usages.
Afin d'assurer la continuité de fonctionnement des installations essentielles, le projet intègre une centrale avec batteries pour l'éclairage de sécurité, ainsi qu'un onduleur, offrant une autonomie de 10 à 30 minutes pour les équipements de sécurité. L'installation est complétée par une production solaire photovoltaïque, participant à la couverture des besoins énergétiques du bâtiment.
La distribution électrique permet l'alimentation et le raccordement de l'ensemble des équipements techniques et de l'éclairage. Dans les zones de circulation et les espaces administratifs, la commande des luminaires est assurée par des détecteurs de mouvement, favorisant une utilisation rationnelle de l'énergie.Dans les espaces de vie et de travail, l'éclairage est commandé par poussoirs reliés au système d'automatisation, offrant un contrôle précis de l'allumage et de l'intensité lumineuse, en fonction des besoins et des ambiances souhaitées.
Les luminaires sélectionnés garantissent un éclairage à la fois convivial et conforme aux normes en vigueur. Dans les espaces occupés par les résidents, l'éclairage est conçu selon les principes de la lumière circadienne, contribuant au bien-être et au rythme biologique des usagers.
Les sanitaires communs sont équipés de sèche-mains à soufflerie, répondant aux exigences d'hygiène et de durabilité.
Les installations à courant faible regroupent l'ensemble des systèmes de communication et de sécurité, incluant le réseau informatique, le Wi-Fi, la détection incendie, le contrôle d'accès ainsi que le système d'appel malade, indispensables au bon fonctionnement et à la sécurité de l'établissement.
Un système d'automatisation centralisé permet la gestion de l'éclairage, des stores et des températures des locaux. Il assure également des fonctions automatisées d'enclenchement et de déclenchement, en fonction de critères tels que la luminosité naturelle, la température ou des programmations horaires.
Les installations provisoires nécessaires au chantier sont prévues, de même que le contrôle de réception des installations électriques, réalisé par un organisme indépendant, garantissant la conformité et la qualité des ouvrages réalisés.
Enfin, le projet comprend l'éclairage extérieur des cheminements, des accès et des places, assurant sécurité et lisibilité des espaces extérieurs, ainsi que l'intégration des taxes de raccordement au réseau électrique.

Développement durable
Dès les prémices du projet, le développement durable a constitué un socle fondamental de la réflexion. Les trois piliers — énergie, santé et écologie dans le bâtiment — ont été intégrés de manière transversale, depuis les choix urbains et architecturaux jusqu'aux principes constructifs et techniques.
Les lignes directrices des labels Minergie-P et Minergie-ECO ont servi de cadre de référence pour l'élaboration du concept présent. Les performances énergétiques élevées exigées par Minergie-P sont atteintes par la combinaison d'une enveloppe efficiente et d'installations techniques performantes alimentées par des énergies renouvelables.
Le dispositif est complété par des systèmes techniques à haut rendement : raccordement au chauffage à distance, production solaire photovoltaïque et ventilation mécanique contrôlée avec récupération de chaleur. L'ensemble permet de réduire durablement les besoins énergétiques tout en garantissant un confort optimal aux utilisateurs.

La santé, le confort intérieur et le choix des matériaux ont fait l'objet d'une attention particulière. Le projet privilégie une structure en bois, issu de forêts gérées durablement et certifiées FSC, PEFC ou équivalent.
La part de construction bois s'inscrit dans une démarche écologique globale et est pensée de manière optimisée afin d'être efficiente. L'économie de moyens, par la limitation des matériaux superflus, permet de réduire la fabrication, le transport, le traitement et la manutention inutiles. Cette approche induit à la fois une réduction des coûts et une diminution significative des émissions de carbone. Dans une perspective de pérennité, le bâtiment est développé selon un principe de dissociation constructive, séparant les systèmes primaires, secondaires et tertiaires, qui n'ont pas la même durée de vie. Cette stratégie garantit à la fois flexibilité, adaptabilité et durabilité à long terme.
Les généreuses surfaces vitrées du projet assurent un apport abondant de lumière naturelle, particulièrement bénéfique pour des usagers sédentaires. Elles contribuent au bien-être quotidien tout en réduisant les besoins en éclairage artificiel. Une attention particulière est portée à la protection contre le bruit et à la qualité acoustique des espaces, afin d'offrir confort et sérénité aux résidents malgré la proximité des usages.
Les abords sont majoritairement traités avec des revêtements semi-perméables et perméables, favorisant l'infiltration naturelle des eaux pluviales. Cette gestion douce de l'eau contribue au maintien et au développement de la micro-biodiversité du site. L'organisation des plans favorise une valorisation maximale de la lumière naturelle. Les patios, soigneusement positionnés, amènent la lumière au cœur du volume bâti. Ils jouent un rôle structurant dans la composition du plan et permettent de combiner compacité, qualité spatiale et confort d'usage.
La quasi-totalité des parties en béton est réalisée à l'aide de béton recyclé, chaque fois que les contraintes techniques le permettent. Matériau durable par sa résistance et sa longévité, le béton est volontairement limité à son strict nécessaire dans le projet. Le sous-sol, le rez-de-chaussée et les noyaux sont réalisés en béton, tandis que les espaces développés autour de ces noyaux sont principalement construits en bois, ce qui permet une réduction significative des émissions de CO_2.
Le concept constructif est planifié de manière à dissocier les éléments présentant des durées de vie différentes, afin de faciliter leur remplacement et leur recyclage futurs. Des matériaux durables et recyclables sont systématiquement privilégiés.
Les installations techniques, regroupées en sous-sol, alimentent les étages par les verticalités des noyaux, garantissant simplicité, lisibilité et adaptabilité.
La flexibilité d'usage constitue un enjeu majeur du projet. La structure porteuse intérieure est conçue pour permettre des modifications de plan ultérieures, et les espaces sont dimensionnés pour accueillir différents types d'affectations. Cette évolutivité est intégrée dès les premières phases de conception afin de simplifier tant la réalisation que le fonctionnement futur du bâtiment.
Le projet prend en compte la différence de durée de vie des éléments constructifs : la structure porteuse est conçue pour une durée d'environ 100 ans, tandis que les équipements techniques peuvent devenir obsolètes entre 20 et 50 ans. En anticipant cette réalité par une séparation claire des systèmes et par des techniques facilement modifiables, le bâtiment gagne en flexibilité, en résilience et en durabilité globale.
L'ensemble de ces choix permet au projet d'atteindre les exigences du label Minergie-P-ECO, tout en proposant une architecture responsable, confortable et pérenne, adaptée aux enjeux contemporains du soin et du vivre-ensemble.

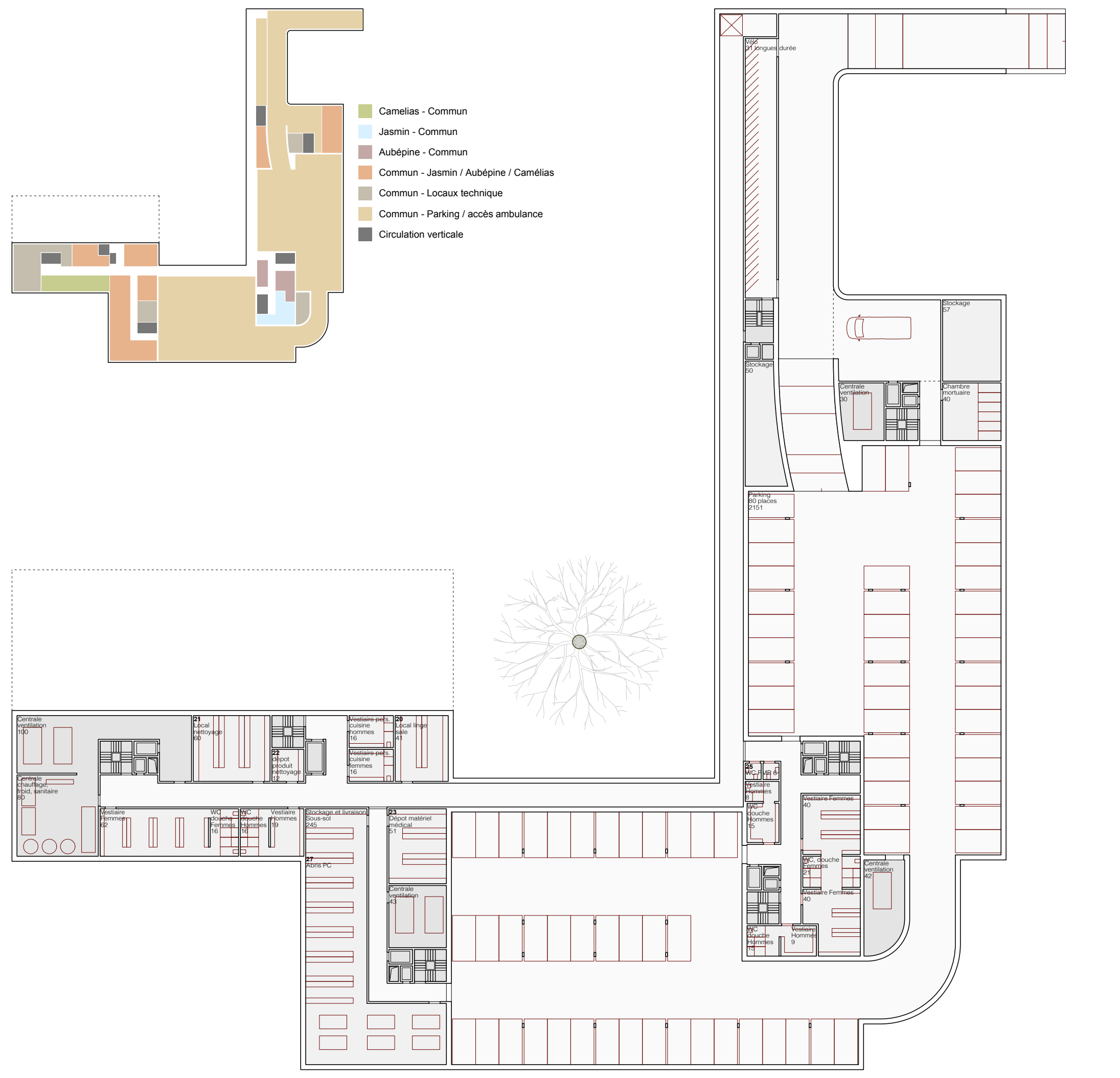
Vélo
31 longues durée
Camelias - Commun
Jasmin - Commun
Aubépine - Commun
Commun - Jasmin / Aubépine / Camélias
Commun - Locaux technique
Commun - Parking / accès ambulance
Circulation verticale

Sous-sol   1:500

BOEGLIKRAMP ARCHITEKTEN AG
Route de la Fonderie 8c
1700 Fribourg

RIFORMA ARCHITECTURE SA
Avenue de Beauregard 3b
1700 Fribourg

KLOTZLI FRIEDLI AG
Ensingerstrasse 25
3006 Bern

WEBER BRÖNNIMANN BAUINGENIEURE AG
Morillonstrasse 87
3007 Bern

GRUNER AG
Sägestrasse 73
3098 Köniz

PRO-INEL SA
Route André-Piller 20
1762 Givisiez